

Rapport final de l'atelier de lancement du projet :

**« Promouvoir la gestion durable
des terres dans les zones sujettes
à la migration en Afrique de l'Ouest
à travers des mécanismes de
financement novateurs »**

24 - 25 mars 2014

OIM DAKAR, Dakar, Sénégal

Projet financé par la :

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	1
2. SESSION 1 : OUVERTURE DE L'ATELIER	3
3. SESSION 2 : CONTEXTE	5
3.1 PRESENTATION ET DISCUSSIONS DU CADRE LOGIQUE ET DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	5
3.2 PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES RELATIVES A LA GDT ET LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	9
3.2.1 <i>Présentation du Sénégal</i>	9
3.2.2 <i>Présentation de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration au Burkina Faso</i>	10
3.2.3 <i>Présentation de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration au Niger</i>	12
3.3 PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES RELATIVES A LA GDT ET LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST	13
3.3.1 <i>Présentation du CILSS</i>	13
3.3.2 <i>Présentation du FIDA</i>	14
3.3.3 <i>Présentation d'ENDA ENERGIE</i>	15
3.3.4 <i>Présentation Association TAKKU LIGGEY SENEGAL</i>	16
3.3.5 <i>Discussions sur les présentations</i>	16
3.4 RESUME DE LA PREMIERE JOURNEE.....	17
4. SESSION 3 : PLANIFICATION	18
4.1 PRESENTATION ET DISCUSSIONS DU PLAN DE TRAVAIL DU PROJET POUR L'ANNEE 2014.....	18
4.1.1 <i>Présentation de l'objectif 1, portant sur la dimension politique</i>	18
4.1.2 <i>Présentation de l'objectif 2, portant sur les Tests/ innovations</i>	20
4.1.3 <i>Présentation des objectifs 3 et 4, portant sur la capitalisation et le suivi</i>	21
4.2 DISCUSSION DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET : SESSION SYNERGIES ET COMMUNICATION.....	23
4.3 PRESENTATION ET VALIDATION DES CONCLUSIONS DE LA REUNION	25
5. SESSION 4 : CEREMONIE DE CLOTURE	27

ANNEXES

Annexe I :	Termes de référence et Programme de l'atelier
Annexe II :	Liste des participants
Annexe III :	Discours du représentant du Mécanisme Mondial de la CNUCLD
Annexe IV :	Discours du représentant du Directeur régional de l'OIM
Annexe V :	Discours du représentant du Ministère italien des Affaires Etrangères
Annexe VI :	Discours du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
Annexe VII :	Discours de clôture du représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

LISTE DES ACRONYMES

ANEV:	Agence Nationale des EcoVillages
ANIDA:	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
BACB:	Banque agricole et commerciale du Burkina
BHBF:	Banque de l'habitat du Burkina Faso
BHS:	Banque de l'habitat du Sénégal)
BIB:	Banque internationale du Burkina) et la
CEDEAO:	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS:	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNIS/GDT:	Cadre National d'Investissement Stratégique sur la Gestion Durable des Terres
CNULCD:	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CSBE:	Conseil supérieur des Burkinabè de l'Etranger
DAC:	Domaines Agricoles Communautaires
DDTS:	Désertification, dégradation des terres et sécheresse
ENDA:	Environnement et Développement du Tiers-Monde
FAISE:	Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FAO:	Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA:	Fonds international de développement agricole
FLEUVE:	Front Local Environnemental pour une Union Verte
GDT:	Gestion Durable des Terres
GIE:	Groupement d'intérêt économique
GMV:	Grande Muraille Verte
ICMPD:	International Centre for Migration Policy Development
IMF:	Institutions de microfinance
LPS:	Lettre de politique sectorielle
MAESE:	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur
MEDD:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MIDA:	Migration pour le Développement en Afrique
MM:	Mécanisme Mondial de la CNULCD
OFADDEC:	L'office Africain pour le développement et la coopération
OIM:	Organisation internationale pour les migrations
ONG:	Organisations non gouvernementales
OSC:	Organisations de la Société Civile
PAISD:	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PDDAA:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PIB:	Produit intérieur brut
PLASEPRI:	Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie
PME:	Petites et Moyennes Entreprises
PNIA:	Programme National d'Investissement Agricole
PNUD:	Programme des Nations-Unies pour le Développement
UICN:	L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
REVA:	Plan Retour vers l'Agriculture
SNDES:	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
TCP:	<i>Task Force</i> de Coordination du Projet
TOKTEN:	Transfert des Connaissances par des Nationaux Expatriés
TRI:	Taux de Rentabilité Interne

1. INTRODUCTION

La dégradation des terres et la désertification constituent un problème sérieux en Afrique de l'Ouest. Les conséquences les plus visibles sont la perte de la fertilité des sols et l'affaiblissement des rendements agricoles qui à leur tour peuvent causer l'insécurité alimentaire et sociale et, par conséquent, l'accroissement de la pauvreté. Dans cette région, les paysans sont souvent obligés d'exploiter la terre au maximum de son potentiel afin d'obtenir de bons rendements et éviter les risques de famine. Pour cette raison les méthodes d'exploitations des terres sont très souvent inappropriées et destructives.

En l'absence d'alternatives viables, les habitants des zones touchées par ce fléau sont obligés à migrer vers des zones moins vulnérables du pays ou à se déplacer vers d'autres pays. En général, l'Afrique de l'Ouest compte le plus grand stock d'émigrants internationaux du continent Africain. On estime qu'un tiers des Africains de la région, soit 300 millions de personnes, vivent en dehors de leur village de naissance, et trois pour cent, soit 10 millions, en dehors de leur pays d'origine. Ces migrations contribuent largement à l'aggravation des pressions sur les ressources naturelles et sont souvent à l'origine de tensions et conflits sociaux.

Le projet «Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs » analysera le lien entre la dégradation des terres et la migration en Afrique de l'Ouest et identifiera des opportunités d'accroître les investissements dans la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration. Il est financé par le Gouvernement de l'Italie à travers la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères et mis en œuvre par le Mécanisme mondial (MM) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le projet a une durée de trois ans (2014 – 2016) pour fournir un appui aux pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal, afin (i) d'intégrer les domaines de la gestion durable des terres (GDT)/migration dans les politiques de développement et les processus budgétaires aux niveaux national et régional; (ii) d'augmenter les opportunités économiques et améliorer le climat des investissements pour la GDT dans les zones géographiques spécifiques sujettes à la désertification et à la migration; et (iii) de diffuser les meilleures pratiques de GDT identifiées en Afrique l'Ouest et leur financement dans les forums internationaux pertinents.

Les principaux partenaires du projet sont (i) les organisations sous- régionales en Afrique de l'Ouest, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS); (ii) les représentants de l'institution focale nationale de la CNULCD et du ministère en charge de la migration; ainsi que (iii) les réseaux de la diaspora et les associations de migrants dans les pays de destination.

Ainsi, avant le démarrage effectif des activités du projet, le MM et l'OIM ont estimé nécessaire d'organiser un atelier de lancement en vue d'examiner les conditions de réalisation du projet, de mettre au même niveau d'information les acteurs principaux impliqués et de se mettre d'accord sur la stratégie de mise en œuvre dudit projet.

L'objectif général de l'atelier était de permettre aux représentants des principales institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet de prendre connaissance des grandes orientations du projet et de son fonctionnement et de discuter son plan de travail pour la première année de sa mise en œuvre. Cet atelier fut un cadre pour recueillir auprès des participants des informations sur la situation de la migration au niveau des pays partenaires et au niveau sous-régional ainsi que des contacts utiles pour la mise en œuvre du projet.

La réunion de lancement du projet organisée par le MM de la CNULCD et de l'OIM a regroupé une trentaine de participants regroupant les Points Focaux nationaux de la CNULCD et les contreparties nationales de l'OIM au Burkina Faso, au Sénégal et au Niger, les représentants des organisations sous-régionales et internationales telles que le CILSS et le Fonds international de développement agricole (FIDA), du Gouvernement Italien en tant que bailleur de fonds du projet, des organisations de la société civile (e.g. Environnement et Développement du Tiers-Monde - ENDA), des associations de la diaspora et des représentants du MM/CNULCD et de l'OIM.

La réunion, qui s'est déroulée du 24 au 25 mars 2014 à Dakar, Sénégal, a été organisée en quatre sessions :

- i) l'ouverture de la réunion ;
- ii) la présentation du contexte, y compris l'échange d'information sur le cadre logique du projet et l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration en Afrique de l'Ouest ;
- iii) la planification des activités principales du projet, y compris la discussion du plan de travail pour la première année de mise en œuvre du projet et les modalités de mise en œuvre du projet; et
- iv) la cérémonie de clôture.

2. SESSION 1 : OUVERTURE DE L'ATELIER

La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur Mor Ngom, Ministre de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) du Sénégal.

Quatre interventions ont ponctué la cérémonie d'ouverture, celle du Représentant du Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD), du Directeur régional adjoint de l'Organisation internationale pour les migrations, du Ministère italien des Affaires Etrangères suivie du discours du Ministre sénégalais de l'Environnement et du Développement Durable.

Dans son discours (annexe 3), le représentant du MM a fait le constat que la dégradation des terres a été reconnue à maintes reprises par tous les pays de la zone CEDEAO comme étant une contrainte majeure pesant sur le développement aussi bien au niveau local que national.

Aussi, le projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs » s'intègre dans ce processus et constitue une opportunité supplémentaire pour ces trois pays d'accroître les financements relatifs à la GDT dans les zones sujettes à la migration à travers les mécanismes dits innovants, y compris les transferts de fonds de la diaspora, les Paiements pour les Services Environnementaux et les partenariats public-privé.

Le Directeur régional adjoint de l'OIM, dans son allocution (annexe 4) a souligné que la migration peut être une stratégie de survie, surtout en cas de catastrophe naturelle imminente ou extrême qui ne laisse d'autre choix aux populations que d'abandonner leurs foyers. Ces facteurs environnementaux défavorables sont déclencheurs de migrations internes et internationales qui pourraient conduire à un cercle vicieux « dégradation de l'Environnement-Migration » avec en trame de fond la pauvreté des populations affectées.

Il a conclu ses propos sur le souhait que cet atelier permette de mieux définir les activités de gestion durable des terres auxquelles les migrants et leurs familles pourraient participer activement, que ce soit de manière directe ou indirecte, mais aussi de mieux définir quels seraient les mécanismes de financements à développer pour augmenter leurs impacts sur les régions, notamment du Sénégal, du Burkina Faso et du Niger, affectées par une dégradation de leur environnement.

Le représentant du Ministère italien des affaires Etrangères, dans son discours (annexe 5), a rappelé que l'Italie a été un des pays les plus engagés dans la sous-région sur les thématiques du rôle de la migration dans le développement, la gestion durable des terres et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest. Il a également précisé que l'agriculture dans ces régions a toujours été confrontée à plusieurs contraintes qui se sont exacerbées ces dernières années à cause notamment du changement climatique. C'est pour affronter ces défis que le Gouvernement italien en collaboration avec ses partenaires dans le cadre de ce projet a décidé d'intervenir.

Il a conclu sur la nécessité de capitaliser sur toutes ces opportunités internationales et ce projet constitue ainsi une initiative pionnière dans les processus au niveau des politiques européennes et mondiales.

Le Ministre de l'Environnement dans son discours (annexe 6) a souligné l'importance de cet atelier pour le Sénégal et l'ensemble de la sous-région ouest-africaine. Il a également saisi cette opportunité qui lui est offerte pour souhaiter, au nom du président de la République et de son gouvernement, la bienvenue à tous les participants à cet atelier au Sénégal.

En sa qualité de responsable du département en charge de la politique publique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, il a tout d'abord rappelé les initiatives prises par le Sénégal dans ce domaine.

Dans son intervention, il a salué fortement la reconnaissance du rôle important que joue la diaspora dans le développement des pays d'origine en général et au Sénégal en particulier. Il s'agira donc de faire du développement durable et plus particulièrement de la gestion durable des terres une des destinations privilégiées des financements publics et privés.

Pour terminer, le Ministre a souhaité que les trois pays bénéficiaires adoptent une posture stratégique pour peser sur toute la chaîne de décisions et a assuré les deux organisations en charge du projet de la franche collaboration du Gouvernement et de son engagement sans faille pour la réussite de ce projet.

Sur ce, le Ministre a suspendu la séance. Celle-ci a été reprise par la mise en place du bureau du présidium et la désignation des modérateurs pour la première journée.

3. SESSION 2 : CONTEXTE

Cette session a été placée sous la présidence de Mme Zalia Boubacar du cabinet du Premier Ministre du NIGER et la modération a été assurée par les représentants du Gouvernement du Burkina Faso, M. Alassane Touré et Mme Jacqueline Ouedraogo.

3.1 PRESENTATION ET DISCUSSIONS DU CADRE LOGIQUE ET DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

M Sven Walter et M Salif Touré du MM ont introduit la session sur la présentation du cadre logique et des modalités de mise en œuvre du projet. Les deux présentateurs du MM ont ensuite donné un aperçu global du projet qui est financé à hauteur de 2 millions d'euros par le Gouvernement italien via sa Direction Générale pour la Coopération et du développement du Ministère des affaires Etrangères.

Ils ont poursuivi leur présentation sur le cadre logique du projet dont l'objectif global est de contribuer à la prévention de la dégradation des terres ainsi qu'à la restauration des terres dégradées par l'augmentation des investissements en GDT dans les zones sujettes à la migration de la CEDEAO, grâce à l'utilisation des mécanismes de financements novateurs.

Plus spécifiquement, le projet intègre une dimension politique pour renforcer l'intégration des processus nationaux et régionaux traitant des liens migration-GDT dans les politiques de développement et dans les processus budgétaires pertinents.

Le deuxième objectif spécifique, qui englobe une dimension économique, vise à accroître les opportunités économiques et les possibilités d'investissement en faveur de la GDT dans les zones géographiques sujettes à la désertification et à la migration vers l'extérieur. Le Mécanisme Mondial a également présenté la dimension de sensibilisation du projet qui permettra de diffuser les meilleures pratiques de GDT de la sous-région de la CEDEAO dans des forums internationaux pertinents.

Le quatrième objectif spécifique vise l'efficacité stratégique et méthodologique du projet conformément aux règles et procédures des Nations-Unies. Pour tous ces objectifs global et spécifique, il a été identifié un certain nombre d'indicateurs et des hypothèses ont été formulées pour l'atteinte des résultats attendus du projet.

Le MM a ensuite présenté les modalités de mise en œuvre du projet. Des arrangements institutionnels sont prévus comme la mise en place d'une task-force de coordination du projet et d'un Comité directeur du projet. Le MM a conclu sur les synergies avec des projets et initiatives en cours.

Des discussions ont été entamées avec les participants sur les objectifs et résultats attendus du projet. La discussion a débuté sur le constat que la valeur ajoutée du projet repose sur la mise à l'échelle des innovations dont certaines sont en cours au Sénégal. Il ne faut pas s'appesantir sur le délai d'exécution du projet mais plutôt sur la mise à l'échelle des activités du projet, ce qui est un grand problème dans les pays du Sahel en termes de méthodes.

A la suite de la présentation des termes de référence du Comité directeur du projet, certains participants ont noté l'absence des observateurs qui ont été mentionnés dans les modalités de mise en œuvre.

Des préoccupations sur le cadre logique sont également apparues notamment en ce qui concerne l'évaluation des indicateurs. Il a été suggéré de partir d'une situation de référence c.-à-d. l'état actuel des choses pour caractériser les activités sur lesquelles il faudra travailler.

D'autres préoccupations ont également porté sur l'absence de mention de la contribution des partenaires cités dans le projet et cela pose un problème dans le cadre de la quantification des contributions des gouvernements. Les questions ont également porté sur la nature de la contribution des bénéficiaires directs, autres que la diaspora. Le défi reste l'orientation de ces financements vers la GDT. Il faut également s'entendre sur les indicateurs de résultats car ce sont eux qu'on peut mesurer dans la mise en œuvre du projet.

L'importance des synergies est revenue dans les débats. Ainsi, au niveau de la phase de diagnostic pour les projets pilotes/catalytiques, il faudra voir quels sont les types de projets et les activités qui pourront attirer les migrants aux fins d'investissements, y compris les migrants internes. Si les activités ne sont pas conformes, il y a un risque de blocage. Dans le diagnostic, il faudra impliquer les porteurs de projets à la phase pilote. Il faut donc une identification préalable avant la mise à l'échelle en impliquant les migrants dès le début.

Les participants ont encore salué la démarche du programme de se concerter avec les acteurs avant le démarrage du projet. Il faut trouver des axes d'interventions concrètes. Au FIDA, des efforts ont été faits vers la canalisation de l'investissement productif du migrant vers l'agriculture. Au niveau de la mise en œuvre, il faut capitaliser sur l'existant et voir comment le programme va être mis en œuvre dans les trois (03) pays en fonction de la nature des migrations et déterminer quelles sont les catégories de migrants déjà identifiées. Le facteur-clé de succès est de travailler avec les migrants dans leurs zones d'installation et cela est un challenge (composante 2).

Les participants ont insisté sur l'importance de l'objectif spécifique 1 au niveau de la sensibilisation des autorités pour sa prise en compte dans la stratégie nationale de développement et d'investissement de certains pays.

Certains participants ont considéré que le projet est plus que structurant mais il ne prend pas en compte le volet opérationnel. Ils ont également souligné l'importance de l'accompagnement des migrants avant d'aller vers le changement d'échelle. La mise à l'échelle devra également permettre d'identifier des expériences déjà réussies pouvant être dupliquées dans d'autres zones et de voir comment impliquer les décideurs politiques.

D'autres ont invité les agents d'exécution du projet de prendre en compte dans le cadre logique le problème de la coordination institutionnelle dans les pays. L'absence de politiques migratoires est une contrainte et il faudra voir comment prendre en charge les questions environnementales dans les stratégies d'intervention dans le champ migratoire.

Des questions ont également porté sur les modalités de mise en œuvre du projet au niveau des pays. Est-ce à travers la mise en place d'une unité de gestion et voir les voies d'harmonisation ? Comment va-t-on orienter les migrants dans la gestion durable des terres ? Et qui va le faire et quelles sont les institutions qui seront parties prenantes ?

A la suite des interventions des participants, les présentateurs ont rappelé que l'objectif du projet est de mettre à l'échelle les innovations déjà développées dans le cadre des projets du MM et du projet Migration pour le Développement en Afrique (MIDA) pour augmenter la résilience des terres dans ces pays. Une partie du projet sera consacrée à financer les

incitations à l'investissement des migrants mais dans la GDT. Ce travail sera complémentaire à celui du FIDA et consistera à coordonner les activités de mise à l'échelle.

Il est vrai que pour le moment les sites pilotes des projets n'ont pas été identifiés car il reste à définir les critères de sélection. Il y a cet aspect de mise à l'échelle pris en compte dans le projet et l'existence d'initiatives similaires. Tous ces aspects ont été intégrés dans les critères de sélection dans le cadre des activités dans la phase première du projet. Au niveau de la composition du Comité directeur, il a été mentionné que le Comité va démarrer tout d'abord par l'installation d'un Comité restreint avant d'identifier les autres acteurs qui pourraient être invités et qui joueront le rôle d'observateurs dans ce cadre notamment en termes d'orientations.

Pour l'identification des sites, le préalable sera la réalisation du diagnostic. A la fin de l'élaboration du plan de travail, les indicateurs et les produits seront présentés. Au niveau des contributions, il y a celles du Gouvernement de l'Italie qui consistent à la mise à disposition de ressources humaines. La contribution italienne est un don et le Comité directeur jouera un rôle important dans les échanges avec les points focaux du projet dans les différents pays.

Les bénéficiaires du projet sont les migrants, les familles des migrants et les communautés d'origine des migrants. Mais, il faut différencier les migrants en identifiant ceux qui sont vulnérables (les migrants environnementaux) des autres. Donc le diagnostic pays va aider à la différenciation de ces migrants et le projet va aider à mettre à disposition des migrants des incitations financières dans le domaine de la GDT à l'instar du programme MIDA.

En ce qui concerne la terminologie « Test/Innovations », l'important est de partir de l'existant pour aller directement vers la mise à l'échelle. Quant à la fiabilité des mécanismes développés à l'endroit des migrants, le défi du projet est de voir comment les orienter vers l'investissement dans la GDT et créer des conditions pour des revenus supplémentaires futurs.

Les intervenants ont rappelé que le projet va capitaliser sur les processus nationaux en cours dans les trois pays où cette composante est abordée et de voir comment créer des passerelles avec les autres ministères afin de ne pas créer des structures parallèles. Il y a la possibilité de créer un groupe de travail au niveau des pays et de travailler sur la coordination.

Sur la question de l'accompagnement des migrants, des ateliers seront organisés en Italie avec les associations de la diaspora et ainsi identifier les migrants intéressés par l'investissement dans la GDT. Le travail est de voir comment impliquer également la diaspora en France. La cartographie migratoire dans les trois pays permettra de tester plusieurs projets prenant en compte ces problématiques. Il faut également les mécanismes financiers à développer pour inciter l'investissement de la diaspora. Une autre option sera d'étudier la possibilité de développer des mécanismes qui vont permettre de générer une masse financière permettant de préserver la gestion durable des terres.

La session s'est conclue par l'intervention de M. Alfredo Guillet qui a préconisé de mettre le focus sur les priorités de développement. Il a également insisté sur les aspects positifs du projet dont il rappelle les avantages car les contraintes sont déjà connues et deux canaux d'expériences pourront être utilisés, celui plus politique du MM et celui plus technique de l'OIM. L'objectif est également de créer des synergies entre les ministères qui ne travaillent pas sur les questions de migration et de GDT.

Le président de séance, M. Sounkarou Ndiaye, a clos la session en rappelant l'objectif qui est de créer des mécanismes permettant de prendre en charge la question de la GDT et de la migration et de sensibiliser les décideurs politiques.

Box 1: Résumé des recommandations principales de la séance

- Nécessité d'une mise à l'échelle des méthodes au Sahel et des contributions des pays.
- Tester des innovations et investir dans la résilience.
- Revoir la composition du Comité directeur.
- Voir les autres projets existants dans la sous-région pour une valeur ajoutée du projet.
- Bien identifier les initiatives en GDT pertinentes pour les migrants et leurs communautés d'origine.
- Créer des synergies avec les projets de certains partenaires en Afrique de l'Ouest sur la gestion durable des terres avec l'implication des Organisations de la Société Civile (OSC).
- Prendre en compte les questions de la migration interne.
- Préciser le caractère national ou non des projets et évaluer la contribution des migrants.
- Renforcer les initiatives et voir leur impact.
- Identifier une situation de référence pour le cadre logique.
- Insister sur l'aspect communication.
- Bien identifier la cible à atteindre (financements, populations) et surtout la diaspora en termes de compétences et de domaines de spécialité.
- Impliquer les migrants dès le départ en termes de mise à l'échelle dans la phase diagnostic.
- Comptabiliser la contribution des partenaires cités et des pays impliqués.
- Mieux faire connaître ce projet de GDT aux décideurs politiques dans les trois pays.
- Renforcer la sensibilisation au niveau national à l'endroit des décideurs politiques pour s'assurer qu'il aura la volonté politique dans le cadre d'une bonne mise en œuvre du projet.
- Impliquer nécessairement d'autres institutions partenaires actives dans la GDT.

3.2 PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES RELATIVES A LA GDT ET LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

3.2.1 Présentation du Sénégal

M. André a présenté l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration au Sénégal. M. André a ensuite poursuivi sur la typologie des migrations et de leurs facteurs explicatifs selon la durée et la destination. La cartographie des flux migratoires au Sénégal a permis de constater une évolution dans les zones de départ. Le constat est que les flux proviennent pour la plupart des régions de Dakar, Saint-Louis, Diourbel, Thiès, Louga et Kolda.

Puis, le présentateur a expliqué que les changements environnementaux/climatiques-Désertification, dégradation des terres et sécheresse (DDTS) sont une source de précarisation sociale donc de migration. La GDT et l'adaptation aux changements climatiques occupent une place importante dans les investissements de la diaspora. Les apports des émigrés au bénéfice des populations étaient estimés au niveau national à environ 749 milliards en 2012, soit 10,4% du Produit intérieur brut (PIB).

Des initiatives nationales existent également pour orienter/attirer les investissements de la diaspora sénégalaise telles que le projet Initiatives de Co-développement menées dans le cadre de la Convention signée entre le Sénégal et la France le 25 Mai 2000 à Paris, le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), le projet pour le Transfert des Connaissances par des Nationaux Expatriés (TOKTEN) initié en 2001 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). D'autres initiatives privées sont localisées au niveau des banques, des promoteurs immobiliers, etc.

En ce qui concerne la GDT, l'adaptation aux changements climatiques, la réhabilitation des sols suite à des catastrophes naturelles, les principales initiatives notées sont : le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2011-2015) pour la prévention et la gestion durable des autres ressources naturelles, le Plan Retour vers l'Agriculture (REVA) de 2005, les activités menées au sein de l'Agence Nationale d'Investissement de Développement Agricole (ANIDA). Certaines initiatives sont également contenues dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES 2013-2017) au niveau de l'axe 2 portant sur le capital humain, la protection sociale et le développement durable.

Pour terminer, le présentateur a identifié des axes d'intervention pour promouvoir les investissements en faveur de la GDT. Ces propositions portent sur :

- le développement des mécanismes de financements innovants ;
- la création de conditions favorables pour l'accès à la terre et à la sécurisation des investissements et la promotion des opportunités liées à la GDT à travers la communication et la formation par exemple ;
- l'intégration de la GDT dans les politiques de développement au niveau national et sectoriel ;
- l'élaboration d'une stratégie intégrée de GDT et l'articulation des opportunités en matière de commerce et de GDT à travers des mécanismes comme le cadre intégré renforcé (aide pour le commerce).

Les participants ont interpellé l'intervenant sur la question de l'analyse longitudinale de la migration. Certains participants ont rappelé une expérience dans la GDT au Sénégal durant les années 80 à 95 dans la région de Tambacounda (L'office Africain pour le développement et la coopération - OFADEC) avec des déplacements de populations. Des expériences en GDT/Migration ont également existé avec des déplacements de populations des zones centres vers la zone de Médina Yoro Foula (Kolda) du fait de la dégradation des sols dans les zones du Sine-Saloum. Ces rapports GDT/Migration ont des gestions contrastées au Sénégal.

Le représentant de la Coopération italienne au Sénégal a présenté le programme Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) qui porte sur des lignes de crédit d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et micro-entreprises. Il y a un lien entre la PLASEPRI et la gestion durable des terres. Il faut étudier un mécanisme pour voir comment lier des lignes de crédit destinées à la diaspora italienne à des investissements productifs dans le domaine de l'agriculture. Il y a l'étude d'un mécanisme innovant comme le « crédit-bail » pour le financement de l'agriculture. Il faut mener la réflexion avec le Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) pour voir comment capitaliser la convention sur les Domaines agricoles communautaires (DAC) avec l'ANIDA. Dans le cadre de la PLASEPRI, une réflexion est entamée sur la valorisation des transferts de fonds pour leur canalisation vers des secteurs productifs (agriculture).

Le représentant du MAESE a intervenu pour compléter la présentation du Sénégal. Il a rappelé l'origine des migrations due aux sécheresses au début des années 80 et que la région de Kolda est une zone de migration vers l'extérieur bien qu'elle soit très riche en ressources naturelles. La politique de l'Etat ne prenait pas en charge la valorisation de ces ressources et les zones du Sud sont touchées par une forte pauvreté.

L'Etat sénégalais a réfléchi sur la mise à disposition des terres aménagées à destination des migrants et sur le dispositif à mettre en place. L'Etat, par le MAESE, réfléchit sur le décloisonnement de l'information et une étude a été lancée sur les créneaux porteurs et le partage de cette chaîne de valeur.

3.2.2 Présentation de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration au Burkina Faso

Mme Wendegoudi Jacqueline Ouedraogo et M. Alassane G. Touré ont présenté les causes directes à la base du phénomène migratoire au Burkina Faso, à savoir: l'insuffisance de terres cultivables, la recherche de meilleures terres, le poids de la pression familiale, surtout en milieu mossi et la recherche d'un mieux-être économique.

Les types de migrations les plus fréquents sont la migration temporaire (pour travail saisonnier) et la migration interne au Burkina Faso ou externe (hors du pays). Les zones sujettes à la migration au niveau national sont connues. Selon les statistiques du Conseil Supérieur des Burkinabé de l'Etranger (CSBE) de 2013, les flux migratoires du Burkina Faso proviennent pour la plupart de l'intérieur du pays (Ouagadougou (37,5%), Bobo-Dioulasso (17,9%) et des régions de la Boucle du Mouhoun (7,6%), du Centre-Ouest (6,9%), des Cascades (6,6%) et le Centre-Sud). Les pays de destination, où les burkinabé se rendent, sont :

- Les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo qui sont voisins du Burkina Faso et le Sénégal;
- Les pays frontaliers du Burkina Faso que sont le Mali, le Bénin et le Niger;

- Les pays de l'Afrique centrale comme la Guinée Equatoriale, le Gabon;
- Certains pays d'Afrique du Nord comme le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Egypte qui constituent généralement une étape de transit en attendant d'aller vers l'Europe;
- Les pays situés sur la route de la Mecque comme le Soudan;
- Les pays européens notamment l'Italie, l'Espagne, la France.

Les estimations du nombre des Burkinabè vivant à l'étranger montrent qu'ils sont plus de dix millions et les pays de forte concentration sont pour la plupart la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali. Mais, les estimations globales peuvent être en deçà ou au-delà des chiffres réels.

Au Burkina Faso, les secteurs d'investissement de la diaspora sont l'habitat (mobilier et immobilier); le transport, l'hôtellerie, la couture, la restauration, le petit commerce; l'agriculture et l'humanitaire (don de matériel, école, dispensaires).

Des initiatives existent pour faciliter la canalisation des envois de fonds des migrants au Burkina au niveau national et international comme notamment :

- le CSBE créé en 1993, structure consultative relevant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale;
- le Projet MIDA-Burkina dont la première phase s'est achevée et la deuxième est en cours d'étude;
- la Banque de l'habitat du Burkina Faso (BHBF);
- le soutien aux grands projets urbains de la ville (ZACA, Ouaga 2000, Projet Bobo 2010);
- le Partenariat entre la BACB (Banque agricole et commerciale du Burkina) avec la banque italienne UNICREDITO; et
- l'accord de partenariat entre la Banque internationale du Burkina (BIB) et la Banque de l'habitat du Sénégal (BHS) pour l'épargne et l'accès à la propriété immobilière des Burkinabè installés aux États-Unis.

Les initiatives facilitant les investissements de la diaspora dans la prévention de la dégradation des terres, l'adaptation aux changements climatiques au moyen de la GDT ou la réhabilitation des sols suite à des catastrophes naturelles sont non officielles et non organisées.

Pour terminer, les propositions sont de :

- sensibiliser les migrants sur la prévention de la dégradation des terres;
- les amener à adopter des méthodes de bonnes pratiques de GDT;
- les sensibiliser à allouer plus de ressources pour leurs familles restées au pays en vue de la restauration des sols dégradés;
- réduire le coût des transferts des fonds (jusqu'à 0%) avec les banques et le Ministère des Finances, pour les investissements destinés à l'adaptation aux changements climatiques, la GDT et la restauration des sols.

Les discussions sur la présentation du Burkina Faso ont porté pour l'essentiel sur les estimations présentées. Les représentants du Burkina Faso ont expliqué que leurs données permettent d'avoir une situation exhaustive, même si elles sont issues d'estimations. En effet, il est noté des cas de migrants qui changent de noms de famille et l'absence d'immatriculation consulaire. Certaines actions sont menées par le Gouvernement pour la réinsertion des burkinabés de retour du fait de la crise ivoirienne. Mais, pour la plupart du temps, ce sont plutôt les associations qui ont pris ces problématiques en charge et non l'Etat.

3.2.3 Présentation de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration au Niger

Mme Zalia Boubacar et Mme Hadiza Soffo Barmou ont commencé leur présentation avec l'identification des causes directes à la base du phénomène migratoire au Niger. Mme Boubacar a ensuite précisé qu'au moins 6.1% des migrants nigériens sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

De manière générale, toutes les régions du Niger sont concernées par le phénomène migratoire. Cependant, la région d'Agadez représente particulièrement un point de transit pour atteindre le Maghreb et l'Europe pour de nombreux ouest-africains, mais également pour d'autres ressortissants des pays africains. A l'intérieur du pays, on observe les déplacements des émigrants nigériens des zones rurales vers les grands centres urbains et les villes minières, puis vers les pays étrangers et principalement, ceux de l'Afrique de l'Ouest et secondairement vers les pays européens.

On observe deux principales formes de migration au Niger. La plus fréquente est une migration saisonnière et se déroule entre la fin des récoltes (novembre-décembre) et le début des travaux agricoles suivants (avril-mai). L'autre forme est une migration résidente qui est le cas où un individu change définitivement de lieu de résidence. Les migrants résidents vivent en majorité dans les zones d'accueil avec leurs familles.

Mais, malgré les efforts déployés par l'Etat, on assiste à une dégradation progressive des ressources naturelles dans les zones sujettes à la migration. A cette dégradation progressive des ressources naturelles et de l'environnement, s'ajoutent de façon cyclique des années de sécheresse qui conduisent souvent à de graves crises alimentaires et même à la famine. Il s'agit des régions d'Agadez, Zinder, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Niamey touchées par l'avancée du désert.

Ainsi, s'est constituée une diaspora qui investit au Niger dans certains secteurs comme le commerce, l'immobilier, l'agriculture (cultures irriguées), l'élevage et le transport. La prévention de la dégradation des terres et l'adaptation aux changements climatiques au moyen de la GDT ne font pas partie de leurs projets d'investissement. Seuls l'Etat et certains partenaires technique et financier demeurent les principaux acteurs dans ce domaine.

Toutefois, plusieurs initiatives ont été prises par l'Etat pour canaliser l'épargne de la Diaspora dans des actions de développement dont entre autres : la réhabilitation de la Poste pour faciliter l'envoi de fonds des Migrants à travers le monde; la création d'un environnement favorable au développement des banques privées et aussi l'envoi de fonds par les compagnies de transport privées nigériennes, qui intéressent de plus en plus les nigériens à l'Extérieur.

Quant aux propositions permettant de faciliter la canalisation des envois des migrants dans des investissements dans le domaine de la GDT, il faut amener, pour le moment, la diaspora à prendre conscience de l'importance des investissements dans la prévention de la dégradation des terres, l'adaptation aux changements climatiques au moyen de la GDT et la réhabilitation des sols suite à des catastrophes naturelles, par des actions de sensibilisation.

La discussion a débuté sur des compléments d'information apportés par la représentante du Ministère des Affaires Etrangères du Niger qui a mentionné le retard du Niger dans la gestion

des questions de migration et développement. En 2012, un Forum d'investissement de la diaspora a été organisé par le Gouvernement du Niger en partenariat avec l'OIM.

Elle a précisé que le Niger n'accepte pas la double nationalité et a rappelé que dans le cadre d'un projet *International Centre for Migration Policy Development-ICMPD/OIM*, un Bureau d'accueil et d'orientation de la diaspora nigérienne a été créé et un guide d'investissement et sur les facilitations a été élaboré.

Pour amener la diaspora à investir dans la GDT au Niger, deux banques privées ont été ouvertes. La Poste, à travers un mécanisme e-money, cherche à faciliter les transferts de fonds au Niger. Le constat est que les Nigériens à l'Extérieur, investissent beaucoup, par mesure de sécurité dans le domaine immobilier et ont demandé au Ministère des Affaires Etrangères de leur affecter des terres pour construire des maisons.

Les représentants ont conclu sur le fait que le Niger est en train de mener des séries d'identification auprès des ambassades et consulats et le constat est que le contingent des Nigériens de l'Extérieur se trouve essentiellement en Afrique de l'Ouest.

3.3 PRESENTATIONS ET DISCUSSIONS DE L'ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES RELATIVES A LA GDT ET LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

3.3.1 Présentation du CILSS

Selon M. Philippe Zoungana, Représentant du CILSS, les causes directes à la base du phénomène migratoire dans la sous-région sont climatiques/naturelles, économiques et sociales, démographiques, foncières et politiques. Les migrations saisonnière/temporaire sont les plus fréquentes.

Les migrations sont régionales, en particulier dans l'axe Nord-Sud. Il existe des liens étroits entre les pays sahéliens et les pays côtiers. Selon une étude du l'OIM (2008), plus de deux tiers des émigrants du Burkina Faso, du Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie et du Niger demeurent en Afrique de l'Ouest et centrale. La migration vers le reste du monde est plutôt concentrée en Europe, Asie et Amérique.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en particulier sont confrontés à de graves problèmes de dégradation des terres. Cette dégradation des terres est complexe et causée par différents facteurs englobant à la fois la variabilité et le changement climatique ainsi que l'activité humaine. Selon les statistiques de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la dégradation des terres affecte 40% de la superficie du continent africain.

La diaspora des pays de l'Afrique de l'Ouest investit pour la plupart dans les secteurs de l'habitat (mobilier et immobilier), du transport, de l'hôtellerie, du social (santé, éducation..), et le secteur privé (création PME). Dans une moindre mesure, dans le secteur de la GDT, la diaspora investit dans le secteur agricole (équipement), l'élevage et la création de verger/plantation.

M. Zoungana a terminé sa présentation sur des propositions en insistant sur l'aspect sensibilisation/information. Pour lui, il convient donc d'exploiter les initiatives locales

réussies en matière de gestion durable des terres pour impulser l'accroissement de la production agricole, réduire la pauvreté et freiner la dégradation de l'environnement et atténuer les effets des changements climatiques.

Les activités les plus intéressantes d'après les données des micro-projets sont les plantations commerciales à rotation rapide et les aménagements des terres de culture. Le temps de retour sur investissement de ces actions est relativement court, de 1 à 3 ans, ce qui est une source de motivation et de participation locales importantes.

Il a également préconisé de rendre le secteur de la GDT plus attractif et de favoriser l'accès à la terre. Des actions doivent être prises en matière de fiscalité (réduction de certaines taxes, exonération sur l'acquisition des équipements) et d'élaboration d'une stratégie de communication bien ciblée.

Le débat s'est ensuite ouvert sur la présentation du CILSS qui fait mention de la rentabilité de l'exploitation de l'espèce forestière « Eucalyptus ». En effet, pour certains pays à l'instar du Sénégal, cette espèce n'est pas prise en compte sur le plan environnemental car il a un impact sur les sols. Les participants se sont également interrogés sur le modèle de calcul de la rentabilité. Les questions se sont achevées sur la recommandation de mettre en corrélation des actions de développement et la préservation de l'environnement.

A la suite des participants, le représentant du CILSS a précisé que la méthode de calcul de rentabilité utilisée pour sa démonstration est celle de la valeur actualisée nette. La communication à faire est le plaidoyer et il faut lever des barrières et identifier les insuffisances afin de booster les investissements de la diaspora.

Pour la vulgarisation de l'utilisation de l'eucalyptus, cela a été fait dans les grands programmes de reboisement et est très rentable économiquement. Il y a l'outil Taux de Rentabilité Interne (TRI) qui pourra être utilisé afin d'orienter les activités GDT pour les migrants et voir celles qui sont rentables.

Le représentant du MM a précisé que le défi est la mise à l'échelle et il faudra voir les expériences très importantes en Afrique de l'Ouest. Il faut également voir comment positionner le projet pour lui donner une valeur ajoutée.

Le CILSS, dans le cadre du marché carbone, a comptabilisé beaucoup d'expériences bien que le coût des transactions soit très élevé. Des expériences pilotes sont en cours pour réduire le coût des transactions et il faudra s'y intéresser.

3.3.2 Présentation du FIDA

Pour M. Mauro Martini et M. Frédéric Ponsot, Représentants du FIDA, en matière de mécanismes de transferts de fonds, la poste joue un rôle important, ainsi que les Institutions de microfinance (IMF) et les associations de la diaspora. Les OSC jouent un rôle majeur en matière d'éducation financière.

Ils ont informé les participants sur le développement d'un profil pays et d'un rapport- pays tenant compte des observations et recommandations de l'ensemble des parties prenantes du Sénégal.

Ils ont poursuivi sur le résumé de l'atelier du 20-21 mars 2014 tenu à Dakar portant sur le thème « Renforcer l'impact du programme pays du FIDA et mobiliser les transferts de fonds pour le développement ». Cet atelier a permis de partager et de réfléchir sur les concepts, les approches et les expériences en matière de mise à l'échelle dans le secteur des transferts de fonds.

Toutefois, ils ont rappelé qu'il y a différents types d'agriculture et de migrants. Il faut faire une analyse de l'état des lieux des infrastructures agricoles et de la nature des exploitations agricoles au Sénégal.

Il existe certaines expériences de projets comme le PAISD qui dispose d'une base de données de projets collectifs et individuels. La base de financement est de 30% des financements apportés par la diaspora et des aménagements de bas-fonds et de périmètres maraîchers.

Pour l'accompagnement des migrants, ils ont préconisé de structurer les projets à partir du lieu d'où ils sont originaires, et d'identifier ceux qui ont la faculté d'entreprendre. Ce projet permet d'accompagner les migrants et il faut un suivi assez long et assez lourd car si on parle d'investissements, on parle d'accompagnements lourds.

3.3.3 Présentation d'ENDA ENERGIE

M. Emmanuel Seck a débuté sa présentation en sériant les causes naturelles et anthropique directes à la base du phénomène migratoire.

Les ressources naturelles dans les zones sujettes à la migration sont surexploitées et parfois détruites. Ces facteurs sont exacerbés par le manque ou l'inadéquation de stratégies ou de politiques de gestion et d'utilisation de ressources naturelles et les terres dégradées. Les zones forestières et d'exploitation minières sont affectées par la dégradation des terres; les zones côtières par les changements climatiques; les zones agricoles par les érosions hydriques et éoliennes, et la salinisation.

Le représentant d'ENDA ENERGIE a également présenté des initiatives d'investissements de la diaspora dans des actions de GDT.

La diaspora sénégalaise investit pour la plupart dans les centres de santé, l'école, la poste/transfert d'argent, les puits, la construction, le commerce (les services) et le transport. Les associations de sénégalais de la diaspora font également des investissements productifs avec la création de Groupement d'intérêt économique (GIE) dans l'agriculture, l'élevage, le maraîchage, arboriculture fruitière, l'irrigation goutte-à-goutte, l'électrification solaire, etc. Ces activités sont souvent menées pour lutter contre la dégradation des terres et pour améliorer la productivité agricole.

En matière de principe, l'intervenant a estimé qu'il faut établir la crédibilité pour inciter la diaspora à investir. Il a préconisé qu'au lieu de parler de mise à l'échelle, il faut plutôt parler de vulgarisation de bonnes pratiques et s'inspirer des leçons tirées dans d'autres pays où ces expériences peuvent être innovantes.

Le représentant d'ENDA ENERGIE a terminé ses propos sur ces quelques recommandations :

- Nouer des partenariats avec les pouvoirs locaux-associations de la diaspora et organisations non gouvernementales (ONG);
- Faciliter l'accès à la terre aux associations de la diaspora ;
- Renforcer les capacités de ces associations et GIE ;
- Investir dans l'agriculture durable, arboriculture fruitière, le maraîchage, la construction des impluviums ;
- Accompagner et encadrer des associations pour monter et mettre en œuvre des projets;
- Créer des structures d'encadrement pour les migrants qui veulent investir dans la terre;
- Mettre en place par l'Etat des politiques incitatives pour le retour à la terre et l'autosuffisance alimentaire (valorisation de toute la chaîne: production, transformation, conditionnement, commercialisation, respect des normes).

3.3.4 Présentation Association TAKKU LIGGEY SENEGAL

M. Mamadou Ndiaye a débuté son intervention en listant les causes directes à la base du phénomène migratoire dans sa localité telles que la détérioration du niveau de vie de la population locale, l'absence de revenu, l'absence de services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, télécommunication et électricité, faible niveau d'investissement dans les milieux ruraux). Dans sa localité, la migration la plus fréquente est de type temporaire.

Les destinations des migrants dans la sous-région sont Khombole, Touba, Kaolack et Dakar. L'immigration dans la zone de Kadd Joor a commencé dans les années 70, en rendant les terres pauvres et la nature en générale.

Avec le projet 3T, le village a obtenu des résultats concrets et importants car les projets de fuite du village, d'émigration vers les villes et vers l'étranger sont en train de diminuer. Les élevages d'animaux de basse-cour par les familles sont en train de réapparaître grâce à la confiance des femmes;

M. Ndiaye a expliqué que les ressources naturelles sont dégradées et que sa zone fait partie des zones affectées par la dégradation des terres, par la sécheresse et les changements climatiques. Les migrants investissent pour la plupart dans le commerce, l'immobilier, le transport, et les services. La prévention de la dégradation des terres et l'adaptation aux changements climatiques au moyen de la Gestion Durable des Terres ne font pas partie de ces secteurs.

3.3.5 Discussions sur les présentations

Sur les questions des participants relatives à la biodiversité et à l'écotourisme, le représentant d'ENDA a mentionné la biodiversité car il y a une baisse des ressources naturelles. Il a ainsi rappelé les expériences des Eco-villages et de la Grande Muraille Verte (GMV) qui ont des processus de régénération de la flore et de la biodiversité.

Le représentant du Ministère italien des Affaires Etrangères a ensuite pris la parole pour noter des corrélations et des différences entre les trois pays ; ce qui est une richesse qui donnera

l'opportunité d'échanger les expériences. Il a suggéré d'introduire un mot-clé « la contextualisation » car il y a une différence de niveau de maturité dans les processus dans les différents pays.

Cette contextualisation permet d'identifier les cas concrets et en ce qui concerne les présentations, les problèmes rencontrés sont que les migrations ne sont pas corrélées avec les communautés pauvres plus sédentaires. Au niveau de la contextualisation, il faut être prudent sur l'utilisation des espèces forestières. Il faut d'abord s'intéresser à la structure et au fonctionnement de l'écosystème et non à l'aspect financier.

Il y a des situations où l'aspect financier est important mais aucune des expériences présentées sont de nature à mettre à niveau les systèmes (environnement- financier- social). Il est difficile d'affirmer que la biodiversité est une des causes de migration et il faut mettre ensemble les expériences. Le défi est de mettre les problèmes sectoriels dans le système et cette expérience peut être dupliquée dans tous les pays du Sahel.

Le représentant du MM a estimé que la valeur ajoutée du projet se trouve au niveau du processus politique et la manière dont les projets-pilotes vont se positionner pour avoir un impact. Il faut également dans les pays de destination identifier les mécanismes incitatifs d'investissement destinés à la diaspora. L'information est disponible et des résultats intéressants existent. L'analyse de ces expériences et la vulgarisation des bonnes pratiques sont une fonction catalytique du projet.

3.4 RESUME DE LA PREMIERE JOURNEE

M. Emmanuel Seck de l'ENDA a présenté le résumé de la première journée. Les enseignements principaux qu'il a tiré de cette première journée sont que :

- il apparaît suivant les présentations que la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification sont parmi les causes de migration des populations ;
- les migrations ont des retombées financières très importantes dans les pays d'origine ;
- les ressortissants mobilisent des fonds pour faire des investissements productifs contribuant à la lutte contre la dégradation des terres et à l'amélioration de la productivité agricole.

Trois points à considérer sont souvent revenus dans les discussions :

- les concepts de la GDT et une meilleure compréhension de ses interrelations avec la migration;
- la coordination interministérielle ou interinstitutionnelle;
- l'importance de la communication.

La première journée de l'atelier a été conclue par un cocktail dinatoire convivial à l'hôtel Sokhamon à Dakar.

4. SESSION 3 : PLANIFICATION

4.1 PRESENTATION ET DISCUSSIONS DU PLAN DE TRAVAIL DU PROJET POUR L'ANNEE 2014

La deuxième journée de l'atelier a commencé par une présentation du plan de travail par les représentants du MM et de l'OIM. La présentation a permis de voir pour chaque résultat attendu, les activités qui seront menées ainsi que les responsabilités de mise en œuvre. Cette présentation a permis également d'identifier les principaux produits attendus ainsi que l'approche méthodologique et le calendrier préliminaire du projet en 2014. La séance a été modérée par les représentants du Burkina Faso.

4.1.1 Présentation de l'objectif 1, portant sur la dimension politique

Pour évaluer les liens entre la GDT et la Migration, l'OIM mènera certaines activités pour atteindre ce résultat, à savoir :

- évaluer les tendances et les moteurs-clés de la migration et ses liens avec la GDT et organiser des réunions de consultations au niveau national dans les trois pays bénéficiaires;
- évaluer les tendances et les moteurs clés de la migration et ses liens avec la GDT au niveau sous- régional ;
- mettre à jour les informations sur les couloirs de migration de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe ;
- produire un rapport de synthèse des analyses nationales et sous- régionales et le partager avec les décideurs politiques pour le mois de Décembre 2014.

Le Mécanisme Mondial sera en charge d'organiser un atelier sous- régional pour le mois de Décembre 2014. L'organisation de l'atelier sous- régional permettra de partager les résultats de la phase diagnostique, d'analyser les liens GDT-migration, d'identifier les priorités politiques pour adresser les liens GDT-Migration, préparer la phase-test/innovations du projet et organiser une réunion du Comité Directeur du projet.

Pour le résultat portant sur l'établissement des cadres politiques, le MM va organiser un atelier sous- régional pour valider les directives politiques en année 3 et un rapport d'atelier sera également élaboré.

Pour l'objectif 1, les principaux points de discussion ont été :

- Vérifier l'existence de politiques migratoires dans les trois pays.
- Inclure d'autres acteurs de la GDT dans le processus tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), etc.....
- Voir le niveau de plaidoyer à faire pour inclure la GDT dans les politiques nationales.
- Faire une revue des Plans d'investissement au niveau local et voir comment configurer la GDT et l'investissement des migrants au niveau local.
- Porter la réflexion sur la refonte de ce document et y inclure les aspects qui n'y figurent pas comme la GDT pour certains pays comme le Sénégal qui dispose d'une lettre de politique sectorielle (LPS).
- Partir d'une situation de référence avant d'aller vers la mise en œuvre.

- Intégrer les différences existantes entre les pays partenaires au projet pour qu'ils soient au même niveau d'information.
- S'assurer de l'existence d'une volonté politique pour que le projet puisse atteindre les résultats attendus.
- S'assurer que la communication ira au niveau le plus haut possible pour certains pays, à l'instar du Niger.
- Mener une mission conjointe comprenant le MM, l'OIM et la Coopération italienne pour discuter des modalités du projet dans les pays bénéficiaires, ce qui constituera une plus-value pour le projet car la diaspora est considérée par les autorités publiques comme la 9^{ème} région.
- Constituer une taskforce dans chaque pays et voir comment organiser les communications sur le projet au niveau pays.
- Bien identifier les politiques et stratégies aussi bien en migration mais également celles qui sont prioritaires dans le pays, pour éviter que la mise à l'échelle soit difficile à réaliser.
- Inclure la GDT et la migration dans les documents de planification et stratégies au niveau local.
- Bien cibler la porte d'entrée de la GDT au niveau local car ce sont les communes qui sont responsabilisées pour la GDT.
- Faire une revue des plans locaux de développement et voir les modalités d'interventions et le rôle de l'autorité locale.
- Insister sur le leadership et la sensibilisation au niveau des ministères et l'identification du portage institutionnel du projet (technique ou opérationnel).
- Etudier la représentativité de la diaspora et réaliser la cartographie des acteurs.
- Adopter une approche stratégique de plaider et une approche opérationnelle pour apporter une plus-value dans le projet.
- S'appesantir donc sur les approches pour renforcer le rôle catalytique que veut jouer le projet.
- Porter la réflexion sur le type d'approche et la méthode que se propose de développer le projet dans le cadre de la GDT, de la migration ou des deux.
- Tirer des leçons de l'expérience des projets structurants avec le Fonds Italie/CILSS sur la lutte contre la désertification dans les 3 pays pour les capitaliser dans le cadre de ce projet.
- Ne pas retenir une structure formelle de projet mais les acquis du Fonds Italie/CILSS.

Les discussions sur l'objectif 1 se sont achevées sur l'importance du leadership, qui est plutôt un rôle catalytique qui doit être joué par les Etats. Il faut donc rencontrer l'autorité et faire beaucoup plus de communication. Pour cette question de communication, des difficultés sont notées car il y a plusieurs catégories de diaspora et il existe des dynamiques religieuses qui sont sous-tendues par les méthodes traditionnelles. Les associations ont des problèmes car la majeure partie des immigrés ont peur des intellectuels donc les méthodes et approches doivent être revues et intégrer les aspects socioculturels des ressortissants de la diaspora.

Le modérateur a fait la synthèse des discussions en rappelant qu'il ne faut pas créer une structure de projet de plus. Il faudra donc organiser cette mission officielle de l'OIM et du MM dans les pays en présence des médias et organiser des interviews. Par rapport aux aspects de développement local, il faut les prendre en compte pour intégrer la migration dans les plans locaux de développement et chaque pays devra s'inspirer de la décentralisation au niveau 1.

La question de l'approche du projet doit être intégrée au niveau 4 et il faut s'appesantir sur les résultats attendus. Il y a tout d'abord le diagnostic, les études et la collecte de données.

Organiser un atelier sous- régional sur la validation des résultats ne pourra se faire qu'à partir d'un document-diagnostic qui permettra l'élaboration des termes de référence et la détermination des parties prenantes et donc pouvoir analyser les priorités.

Le modérateur a rendu la parole au Président pour ses conclusions. Le président de séance a insisté sur le fait de prendre en compte la dimension sous- régionale de ce projet et donc d'autres acteurs doivent être inclus comme des associations et organisations (GRET) pour mieux documenter la connaissance de la migration et de la GDT.

4.1.2 Présentation de l'objectif 2, portant sur les Tests/innovations

Pour la réalisation du sous-objectif 2.1 sur les tests des mécanismes novateurs, le MM sera chargé :

- d'évaluer le potentiel pour la création d'instruments et mécanismes de financements novateurs visant à accroître les investissements dans la gestion durable des terres, des forêts et des bassins versants favorisant la sécurité alimentaire;
- d'identifier et sélectionner des zones cibles pour tester les mécanismes de financement novateurs appuyant les investissements croissants dans la GDT ;
- appuyer les initiatives nouvelles et/ou existantes sur les mécanismes de financement novateurs de la GDT, y compris les services éco systémiques, aux niveaux national ou transfrontalier. Des critères d'identification et de sélection des projets pilotes seront déterminés.

Pour le sous-objectif 2.2, portant sur l'envoi des revenus des migrants, l'OIM sera chargée de :

- réaliser des études sur la pertinence des mécanismes d'envoi de revenus des migrants pour la GDT, en Afrique de l'Ouest, y compris des études de cas au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal;
- identifier et sélectionner des zones cibles pour tester les mécanismes d'envoi des revenus des migrants appuyant les investissements dans la GDT;
- Informer et mobiliser les réseaux des diasporas dans les pays de destination des migrants, y compris l'Italie, sur les opportunités d'investissements en GDT dans les pays d'origine sur la base des analyses énoncées dans le résultat attendu 2.2.1 ;
- Créer et/ou renforcer des partenariats avec les autorités locales dans les pays de destination ainsi que dans les pays d'origine des migrants ;
- Renforcer les capacités des membres de la diaspora, d'élaborer des propositions de projets de restauration des paysages susceptibles d'obtenir un financement, qui seront mises en œuvre dans les zones cibles identifiées ci-dessus dans les pays d'origine ;
- Sélectionner, cofinancer et appuyer les projets de restauration des paysages dans les pays d'origine. En année 2 du projet, un appel d'offres adressé à la diaspora en Italie sera publié et des projets/initiatives présentés seront récoltés en réponse à l'appel d'offre.

Pour le sous-objectif 2.3, portant sur le renforcement des partenariats publics-privé, le MM va soutenir les partenariats public-privé dans les pays cibles pour des initiatives de GDT et de restauration des paysages par l'engagement d'acteurs nationaux et internationaux du secteur privé. Au moins, 2 entreprises du secteur privé seront engagées dans la réalisation des activités principales du projet (incluant les projets pilotes).

Pour le diagnostic, des recommandations ont été formulées sur la bonne identification de l'expertise pour la réalisation des études et l'établissement de panels avec des organisations comme le CILSS. L'autre approche est de signer un contrat de consultance avec une institution, ce qui permettra de renforcer le partenariat et leur implication.

Des liens ont été notés entre les activités 2.2.2 et 2.1.2, et il faudra voir comment fusionner ces deux activités. Dans les critères de sélection des projets, il faudra veiller au profil des postulants (avis d'appel d'offres) et pour l'implication de la diaspora, il faut définir un critère d'éligibilité. Il faut un consensus dans le diagnostic. Pour sélectionner les projets, il faudra mettre en place un Comité régional de sélection.

Pour la réalisation des études, au regard des délais impartis pour la mise en œuvre du projet, il faudra impliquer d'autres institutions. Il y a un processus qu'il faudra enclencher et cela prendra du temps et risque d'induire des coûts budgétaires supplémentaires. Il faudra donc recourir à des institutions privées pour appuyer la réalisation des études.

Par rapport aux financements, ils sont budgétisés par objectifs et résultats alors que dans les présentations, on parle de co-financement. Il est nécessaire de déterminer les co-financements par parts et institutions. Dans les financements novateurs, on parle de transferts de fonds mais comment ces financements vont être mobilisés ?

Pour les études sur les financements, il y a une étude faite avec une cartographie. Le choix des sites pilotes devra résulter de la superposition entre les couches de dégradation des terres, les couches des sites de départ des migrants et on pourra déterminer le choix. La présentation a fait mention de 6 projets financés donc les participants ont demandé de préciser le montant des co-financements des projets et le nombre de projets dont chaque pays va bénéficier.

Les participants ont aussi rappelé la nécessité de prendre en compte le temps qui est court et le besoin de contextualiser les choses. Il faudrait renforcer l'existant et cela n'est pas possible en un an. La phase d'identification est très cruciale et il faut identifier les écosystèmes favorables au test des mécanismes. Il faudra spécifier l'écosystème dans les trois pays et les tester. Il faut lancer les appels d'offres sur des appuis spécifiques et avoir une démarche d'identification très forte, renforcer l'existant et obtenir les résultats attendus et mettre à l'échelle ultérieurement.

Le Président de séance a rappelé qu'il y a énormément d'initiatives en cours pour mobiliser la diaspora à investir dans la GDT. Ce projet peut avoir une valeur ajoutée si on s'appesantit sur ses futurs acquis et sa pérennisation. Le projet doit donc étudier les interactions réelles entre la GDT et la migration et voir quels sont les apports des migrants et autres partenaires au projet.

4.1.3 Présentation des objectifs 3 et 4, portant sur la capitalisation et le suivi

Dans le cadre du sous-objectif 3.1, sur la promotion des échanges sud-sud, le MM sera chargée de :

- élaborer et diffuser des documents ciblés de sensibilisation sur les meilleures pratiques et les leçons apprises;
- promouvoir les échanges sud-sud ainsi que la mise en œuvre synergique des Conventions de Rio à travers le partage des résultats du projet et des leçons apprises au niveau international ;

Dans le cadre de l'objectif 3.2, sur les Conventions de Rio, le MM sera ici chargé d'identifier des cofinancements pour accroître la portée des résultats du projet.

Au niveau de la communication, un site web sera créé et des dépliants (policy briefs) seront élaborés. Une première campagne de communication sera effectuée dans le cadre de l'atelier sous-régional organisé par le Projet à la fin de l'année.

Des partenariats seront établis avec les organisations/structures disposant de l'expertise avérée aux niveaux national, régional et international. La coopération sera également renforcée avec le Gouvernement italien dans le cadre de son mandat pour la Présidence de l'Union Européenne.

Pour les sous-objectifs 4.1-4.3 portant sur la coordination, le MM est chargé de :

- mettre en œuvre le projet d'une manière efficace et efficiente. Une réunion du Comité directeur du projet sera organisé en Décembre 2014 ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre du projet en conformité avec les programmes de travail approuvés et les règles et procédures des Nations-Unies avec la mise en place d'un système de suivi et évaluation fonctionnel. ;
- soumettre les rapports technique et financier dans les délais fixés et des rapports sont disponibles en Décembre 2014.

La coordination du projet consistera à suivre la mise en œuvre du plan de travail du projet et à préparer un rapport d'avancement du projet pour novembre 2014. Un Comité directeur du projet sera établi afin de partager les informations sur la mise en œuvre du projet. Une réunion du Comité sera organisée à la suite de l'atelier sous-régional.

Le président a tout d'abord rappelé à l'entame des discussions que les échanges vont porter sur les arrangements institutionnels. Dans ce contexte les points suivants ont été abordés :

- Nécessité d'une bonne appropriation du projet par l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Veiller à une répartition équitable des fonds par pays et l'élaboration des critères appropriés relatifs à l'identification et la sélection des projets pilotes ;
- Création des sites web, soit au niveau du MM/OIM, soit au niveau des pays (ministères concernés) avec des passerelles appropriées.

Le président a estimé qu'il faudra synthétiser et il serait souhaitable de dégager quelques points phares pour rendre compte aux autorités publiques les conclusions de cet atelier. Il va falloir apporter des précisions très claires pour savoir à quoi s'en tenir et identifier les mécanismes de coordination et de mise en œuvre. Il faudra trouver des mécanismes pour que chaque structure ou département puisse jouer un rôle précis.

Le Président souhaiterait également qu'à l'issue de cet atelier, une feuille de route très claire soit élaborée. Pour lui, la phase critique est le diagnostic et il faudra déterminer qui va le faire et comment procéder. En répondant, le MM a conclu la séance en précisant que la session de l'après-midi permettra d'élaborer un tableau de bord pour identifier les points d'entrée, préciser les étapes de mise en œuvre et la feuille de route sera élaborée avant la clôture du projet.

4.2 DISCUSSION DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET : SESSION SYNERGIES ET COMMUNICATION

L'objectif de l'exercice est d'avoir une vue d'ensemble des initiatives en cours afin de préciser l'approche du projet en capitalisant sur l'existant et en identifiant les points d'entrée. La durée de l'exercice est d'environ 1 heure de réflexion/ 15 minutes max. pour présenter les résultats en plénière.

Le mapping doit prendre en compte les projets pertinents pour l'initiative, le niveau et les domaines de leur intervention (RC, GC, BP), les exemples de bonnes pratiques en matière de financements novateurs sur lesquels nous pouvons capitaliser, les acteurs et les partenaires clés, et les événements clés dans les 2 prochaines années pour les actions de plaidoyer. Il faut réfléchir sur que faire lorsque les initiatives pertinentes ne couvrent pas un domaine d'intervention donné? Est-ce que cela pourrait être une opportunité d'intervention pour notre projet? Dans ce cas, les participants sont invités à identifier les actions prioritaires à entreprendre dans le cadre du projet, quel acteur principal pourrait le faire?

La méthodologie de travail était de constituer 3 groupes de travail comme suit:

- Groupe 1: Niger/Italie/GM/CILSS
- Groupe 2: Burkina Faso/FIDA/GM
- Groupe 3: Sénégal/ OIM/ Association migrants Sénégal/FIDA/ENDA.

Dans le cadre de l'atteinte du résultat attendu de l'objectif 3 sur la capitalisation, les participants ont été invités à réfléchir sur comment :

- établir des partenariats avec des organisations/structures disposant de l'expertise avérée aux niveaux national, régional et international (FIDA, FAO, CEDEAO, CILSS, CSE, institutions bancaires, etc.) ;
- rechercher des synergies pour la mobilisation des ressources, avec des initiatives en cours dans la sous-région (Front Local Environnemental pour une Union Verte-FLEUVE, GMV, Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique-PDDAA, etc.) ;
- appuyer la mise en œuvre d'un projet pilote dans chaque pays bénéficiaire du projet à travers des organisations/structures partenaires identifiées ;
- renforcer la coopération avec le Gouvernement italien dans le cadre de son mandat pour la Présidence de l'Union Européenne.

	Bonne pratiques						Partenariats multi-acteurs				Lacunes a prendre en compte dans le projet: Actions prioritaires identifiées /acteurs concernés
	Migration			GDT			Mécanismes de financement novateurs		Communication pour le plaidoyer		
	Politique / institutionnel	Mobilisation de ressources (humaines et financières)	Bonnes Pratiques	Politique / institutionnel	Scientifique / technique	Bonnes Pratiques	Typologie du mécanisme	Partenaires et parties prenantes	Evènements majeurs GDT/Migration 2014-2015	Groupes ciblés pour le plaidoyer	
Niveau International											
Niveau Régional											
Niveau National											
Niveau Local / Communautaire											
Zones géographiques d'intervention											

Restitution des travaux de groupe sur les actions prioritaires à identifier :

- Pour le Groupe 1, les deux actions retenues sont : (i) identifier des mesures incitatives pour les fortes zones d'exode au Niger telles que Tahoua, Dosso et Tillabéri et (ii) renforcer les capacités des migrants et redynamiser le système postal pour les transferts de fonds.
- Pour le Groupe 2, les actions identifiées sont les suivantes : (i) sensibiliser des populations des zones à forte pression migratoire; (ii) inciter fortement les décideurs pour investir dans les zones à forte migration; (iii) faire le plaidoyer pour l'investissement pour les migrants à travers l'élaboration d'un document-cadre; (iv) faire le plaidoyer, communiquer et élaborer des dépliants à l'endroit des migrants et intégrer les bonnes pratiques de GDT dans les processus nationaux; (v) faire une étude pour faire la segmentation des différents profils de la migration; et (vi) créer des opportunités d'investissements de GDT pour les migrants.
- Pour le Groupe 3, il a été préconisé : (i) d'harmoniser les politiques migratoires et les dispositifs réglementaires, de faire la revue du cadre réglementaire, d'organiser la rencontre sous-régionale sur la migration-GDT; (ii) d'organiser des side events « migration et GDT » au COP12/CNULCD et au Forum global sur la migration et le développement; (iii) de renforcer l'information, les capacités, l'encadrement technique, le mécanisme de facilitation du transfert de fonds, le financement (FAISE), la vulgarisation des créneaux porteurs, les mesures incitatives d'accès à la terre.

Le représentant du Ministère italien des Affaires Etrangères a fait le constat que l'exercice des travaux de groupe a été très utile et est très important pour s'assurer de la prise en compte des priorités de chaque pays et de s'assurer de leur cohérence. Il y a des thématiques prioritaires pour le projet et il veut encourager les pays à identifier, au-delà des priorités nationales, certaines priorités qui peuvent être d'une priorité pour une valeur ajoutée du projet.

Il faut réfléchir dans chaque pays à réfléchir sur l'expérience et si le projet n'a pas de perspective, il n'y a pas de chances. Il a souhaité remercier le Gouvernement du Sénégal qui a donné beaucoup d'envergure aux travaux et a espéré que cela soit le cas dans les autres pays.

4.3. PRESENTATION ET VALIDATION DES CONCLUSIONS DE LA REUNION

Les conclusions de l'atelier ont été présentées par M. Touré du MM, qui a tout d'abord fait le résumé du contexte avant de présenter les grandes conclusions des discussions que voici :

Conclusions générales :

- Pertinence du projet largement étayée à travers les messages clés du Gouvernement du Sénégal et de l'Italie, des partenaires exécutifs à savoir MM et l'OIM et des discussions;
- Défis majeurs appréhendés au niveau de la coordination des interventions et de l'harmonisation des politiques et stratégies nationales;
- Perception commune d'ensemble des participants sur les causes profondes qui sous-tendent les migrations;
- Caractérisation exhaustive disponible des études relatives et à la GDT et à la migration dans les pays bénéficiaires sans mise en commun;

- Faible orientation des transferts de fonds des migrants vers les actions de GDT
- Viabilité des transferts de fonds sur les secteurs productifs et la GDT en raison des coûts élevés qui leur sont associés.

Recommandations générales :

- Assurer une communication efficace sur le lien Migration/GDT à travers le projet à tous les niveaux;
- Informer les décideurs nationaux notamment à travers des missions d'appui du MM/OIM et du gouvernement italien dans les pays concernés en vue de renforcer l'appropriation nationale
- Etablir une situation exhaustive de référence dans les trois pays et dans la sous-région (politiques et stratégies nationales et sous régionales de référence);
- Bâtir sur l'existant afin d'assurer une large participation et faciliter l'appropriation et l'efficacité dans la mise en œuvre
- Capitaliser sur les innovations/GDT déjà établies dans la sous-région et se donner les moyens de les vulgariser rapidement
- Créer des synergies avec les institutions et les structures pertinentes à tous les niveaux, mais aussi avec les initiatives, les programmes, les fonds (FEM, UICN, GMV/FLEUVE...).
- Faciliter la concertation entre les ministères en charge des questions d'environnement/GDT et de migration, et l'ensemble des parties prenantes nationales sur la base de la situation de référence de chaque pays;
- Consolider les acquis des actions GDT et créer des passerelles avec les initiatives en cours ou à venir dans la migration et vice versa;
- Faire des propositions d'alternatives pour combler le gap et s'assurer que le projet aura une valeur ajoutée, en se focalisant sur l'essentiel.

Recommandations spécifiques :

Suite à la présentation des conclusions et recommandations générales, M. Touré a présenté des observations et recommandations spécifiques pour chaque composante du projet :

Objectifs	Observations	Recommandations spécifiques
1.1 Liens GDT/migration analysés	Clarification du concept de GDT et de migration	Etablir une situation de référence exhaustive
1.2 Cadres politiques établis	Cohérence avec les cadres référentiels nationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une volonté politique forte; • Appuyer la concertation/ancrage
2.1 Mécanismes de financements novateurs testés	Valorisation des expériences d'autres intervenants y compris sur les procédures et les innovations: Ancrage dans les processus GDT/TerrAfrica	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une situation de référence (Caractérisation des écosystèmes et des instruments); • Elaborer les critères transparents pour l'identification des activités pilotes stratégiques du projet, en assurant un équilibre entre les trois pays

Objectifs	Observations	Recommandations spécifiques
2.2 Ressources financières mobilisées pour restaurer les paysages/envoi de fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'une mise en contexte; - Identification des opportunités d'investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sensibilisation et le plaidoyer • Aider à formuler des idées de projet/GDT • Accompagner la mise en œuvre
2.3 Partenariats publics-privés renforcés/établis	<ul style="list-style-type: none"> - Garanties suffisantes offertes par l'Etat; - Prise en compte de la dynamique institutionnelle pouvant affecter le projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des créneaux porteurs en GDT • Fournir des incitations fiscales et financières • Rendre le cadre réglementaire plus attractif
3.1 Echanges sud-sud promus	<ul style="list-style-type: none"> Se baser sur les sites web existants à tous les niveaux; - Avantages comparatifs de chaque partie prenante à mettre en exergue 	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter la duplication des sites web et créer des synergies
3.2 Synergies avec Conventions de RIO renforcées	<ul style="list-style-type: none"> Les processus relatifs à la migration ne sont pas pris en compte; Valorisation des synergies avec la GMV, Fonds Italie-CILSS; etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur les expériences dans le cadre également des processus internationaux liés aux migrations/OIM
4.1 Mettre en œuvre le projet de façon efficace et efficiente	<ul style="list-style-type: none"> - Allocations budgétaires par pays à clarifier; - Méthodologie et approche de mise en œuvre du projet à clarifier 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une feuille de route détaillée sur les phases clés du projet en clarifiant les rôles et les responsabilités; • Etablir le Comité Directeur du projet • Déterminer les montants à allouer par activités pilotes stratégiques en fonction du diagnostic

Le président de séance a considéré en l'absence de réactions que les conclusions et recommandations de l'atelier ont été adoptées par l'ensemble des participants.

5. SESSION 4 : CEREMONIE DE CLOTURE

La session de clôture a été présidée par M. Sakhoudia Thiam, Conseiller technique 2 du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Sénégal.

Pour le Représentant du MM, M. Sven Walter, les deux journées d'atelier ont été très intensives et on a parlé de nouvelles initiatives sur la GDT, la sécurité et cela dans le cadre du nouveau partenariat avec l'OIM qui va continuer par renforcer cet appui. Les discussions tenues lors de ces deux jours d'atelier permettront de mieux planifier et coordonner la feuille de route.

M. Walter a adressé de vifs remerciements au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) pour l'accompagnement des travaux et à tous les participants pour l'enrichissement des débats. Il a également adressé ses remerciements au

Gouvernement italien sans lequel ce projet n'aurait pas lieu et cela va aider à la mise en œuvre de la Convention des Nations- Unies pour la Lutte contre la Désertification.

M. Alfredo Guillet a remercié le MEDD. Il a rappelé l'expérience de coopération dans le secteur de la migration qui existe entre le Sénégal et l'Italie dans le cadre de plusieurs initiatives encourageant les Sénégalais vivant en Italie à faire des investissements dans leur pays. L'Italie, en perspective de la préparation de sa présidence de l'Union Européenne, est en train de préparer plusieurs stratégies dans le domaine de la migration pour le développement, et en particulier sur l'environnement et les transferts de revenus des migrants dans le cadre de la coopération économique avec l'Afrique.

M. Sakhoudia Thiam, représentant du Ministre sénégalais de l'environnement a rappelé qu'à la cérémonie d'ouverture, le Ministre avait exhorté les participants à travailler dans un esprit critique et ouvert. En effet, les résultats obtenus sont très importants. La corrélation migration et GDT dénote d'une forte capacité de mise en perspective des phénomènes intrinsèquement liés. Aussi est-il heureux que le Gouvernement italien, le Mécanisme Mondial et l'OIM aient choisi d'initier, de concert avec le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal, un projet mettant l'homme et les communautés de base au cœur, au début et à la fin du développement à travers la Gestion durable des terres.

Par ailleurs, les flux migratoires observés à l'intérieur de la région ouest-africaine d'une part et entre cette région et d'autres parties du monde d'autre part, sont, au moins pour partie, des réponses humaines, sociales et communautaires aux défis des changements climatiques. Cet important projet doit donc constituer un moyen privilégié de cette adaptation des populations.

En guise de contribution, il a demandé de retenir l'expérience Takku-Liggey de Kadd Joor qui signifie actions de gestion durable des terres. M. Thiam a conclu ses propos en formulant des remerciements et félicitations de M. Mor Ngom, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

ANNEXES

Annexe I : Termes de référence et Programme de l'atelier

TERMES DE REFERENCE

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET « PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES TERRES DANS LES ZONES SUJETTES A LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS DES MECHANISMES DE FINANCEMENT NOVATEURS »

DAKAR, Sénégal

24-25 mars 2014

1- Contexte et justifications

La dégradation des terres et la désertification constituent un problème sérieux en Afrique de l'Ouest. Les conséquences les plus visibles sont la perte de la fertilité des sols et l'affaiblissement des rendements agricoles qui à leur tour peuvent causer l'insécurité alimentaire et sociale et, par conséquent, l'accroissement de la pauvreté. Dans cette région, les paysans sont souvent obligés d'exploiter la terre au maximum de son potentiel afin d'obtenir des bons rendements et éviter les risques de famine. Pour cette raison les méthodes d'exploitations des terres sont très souvent inappropriées et destructives.

En l'absence d'alternatives viables, les habitants des zones touchées par ce fléau sont obligés à migrer vers des zones moins vulnérables du pays ou à se déplacer vers d'autres pays. En général, l'Afrique de l'Ouest compte le plus grand stock d'émigrants internationaux du continent Africain. Il est estimé qu'un tiers des Africains de la région, soit 300 millions de personnes, vivent en dehors de leur village de naissance, et trois pour cent, soit 10 millions, en dehors de leur pays d'origine. Ces migrations contribuent largement à l'aggravation des pressions sur les ressources naturelles et sont souvent à l'origine de tensions et conflits sociaux.

Le projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs », financé par le Gouvernement de l'Italie à travers la Direction Générale pour la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères, est mis en œuvre par le Mécanisme mondial (MM) de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) en partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le projet a une durée de trois ans (2014 – 2016) pour fournir un appui aux pays d'Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal, afin:

- d'intégrer les domaines de la gestion durable des terres (GDT)/migration dans les politiques de développement et les processus budgétaires aux niveaux national et régional;

- d'augmenter les opportunités économiques et améliorer le climat des investissements pour la GDT dans les zones géographiques spécifiques sujettes à la désertification et à la migration; et
- de diffuser les meilleures pratiques de GDT identifiées en Afrique l'Ouest et leur financement dans les forums internationaux pertinents.

Les principaux partenaires du projet sont (i) les organisations sous-régionales en Afrique de l'Ouest, notamment la CEDEAO et le CILSS; (ii) les représentants de l'institution focale nationale de la CNULCD et du ministère en charge de la migration ; ainsi que (iii) les réseaux de la diaspora et les associations de migrants dans les pays de destination.

Avant le démarrage effectif des activités du projet, le MM et l'OIM ont estimé nécessaire d'organiser un atelier de lancement en vue d'examiner les conditions de réalisation du projet, de mettre au même niveau d'information les acteurs principaux impliqués et de se mettre d'accord sur la stratégie de mise en œuvre dudit projet.

2. Objectif général de la réunion

L'objectif général de la réunion est de permettre aux représentants des principales institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet de prendre connaissance des grandes orientations du projet et de son fonctionnement et de discuter son plan de travail pour la première année de sa mise en œuvre.

3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

1. Présenter et discuter le cadre logique du projet et les modalités d'exécution des activités envisagées;
2. Présenter et valider le plan de travail du projet pour la première année et les modalités de mise en œuvre du projet;
3. Recueillir auprès des participants des informations sur la situation de la migration au niveau des pays partenaires et au niveau sous-régional ainsi que des contacts utiles pour la mise en œuvre du projet.

4. Résultats attendus de la réunion

A l'issue de la réunion de lancement les principaux résultats attendus sont:

- Les résultats attendus et activités principales du projet sont connus par tous les participants;
- Le plan de travail du projet et les grandes lignes pour engager les acteurs clés dans la mise en œuvre du projet sont partagés et validés ;
- Les modalités de mise en œuvre du projet sont examinés et adoptés;
- Les recommandations pour la mise en œuvre du projet sont formulées à l'adresse du *Task Force* de Coordination du Projet (TCP).

5. Groupe cible

La réunion de lancement du projet sera organisée par le MM de la CNULCD et de l'OIM et regroupera :

- Les représentants du MM/CNULCD et de l'OIM ;
- Les Points Focaux nationaux de la CNULCD et les contreparties nationales de l'OIM au Burkina Faso, au Sénégal et au Niger ;
- Les représentants de la CEDEAO et du CILSS ; et
- Le représentant du Gouvernement Italien en tant que bailleur de fonds du projet.

6. Structure et méthodologie de l'atelier

La réunion, qui se déroulera du 24 au 25 mars 2014 à Dakar, Sénégal, sera organisée en quatre sessions :

- Session 1: Ouverture de la réunion ;
- Session 2: Présentation du contexte, y compris l'échange d'information sur le cadre logique du projet et l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration en Afrique de l'Ouest ;
- Session 3: Planification des activités principales du projet, y compris la discussion du plan de travail pour la première année de mise en œuvre du projet et les modalités de mise en œuvre du projet;
- Session 4 : Clôture

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA REUNION

24-25 mars 2014

Lundi, 24 mars		
SESSION 1 : OUVERTURE DE L'ATELIER		
08:30 - 09:00	Enregistrement des Participants	FACILITATION/MODERATION
09:00 - 09:30	Mots de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme mondial (MM) de la CNULCD • Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) • Représentant du Gouvernement Italien • Représentant du Gouvernement du Sénégal • Photo Famille 	Protocole
09:30 - 10:00	PAUSE CAFE	
10:00 - 10:30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants • Objectifs de la réunion, agenda et horaires 	OIM Dakar
SESSION 2: CONTEXTE		
10 :30 – 12 :30	Présentation et discussions du cadre logique et des modalités de mise en œuvre du projet (MM)	Gouvernement du NIGER
12:30 - 13:30	DÉJEUNER	
13:30-15:30	Présentations et discussions de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration en Afrique de l'Ouest <ul style="list-style-type: none"> • Burkina Faso • Niger • Sénégal 	OIM/MM
15:30 - 16:00	PAUSE CAFE	
16:00 – 17:30	Présentations et discussions de l'état des lieux des activités relatives à la GDT et la migration en Afrique de l'Ouest <ul style="list-style-type: none"> • CILSS • FIDA • ENDA • ASSOCIATION TAKKU LIGGEY 	OIM/MM
17:30 – 18:00	Résumé de la première journée	ENDA

18:00 – 19:00	Cocktail	
Mardi, 25 mars		
09:00 - 09:15	Présentation du programme de la journée	OIM Dakar
SESSION 3: PLANIFICATION		
09:15 - 10:45	Présentation et discussions de l'ébauche du plan de travail du projet pour l'année 2014 (MM/OIM)	Gouvernement du BURKINA FASO
10:45 - 11:15	PAUSE CAFE	
11:15 - 12:30	Présentation et discussion du plan de travail du projet pour l'année 2014 (continuation) (MM/OIM)	Gouvernement du BURKINA FASO
12:30 - 13:30	DÉJEUNER	
13:30-15:30	Discussion de la stratégie de mise en œuvre du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Synergies avec d'autres initiatives en cours (OIM) • Stratégie de communication du projet (MM) • Autres 	CILSS
15:30 - 16:00	PAUSE CAFE	
16:00 - 17:00	Présentation et validation des conclusions de la réunion (MM/OIM)	Président
SESSION 4: CLOTURE		
17:00-17:30	<i>Clôture</i> Représentant du Gouvernement du Sénégal	Protocole

Annexe II : Liste des participants

LISTE PRESENCE DES PARTICIPANTS 24-25 MARS 2014

NOMS	ENTITES	FONCTIONS	EMAIL/TEL
1. Mme Rosa STEVAN	Bureau Coopération- Ambassade Italie	Directrice	cooperatione.dakar@esteri.it
2. Mme Hadiza BARMOU SOFFO	Bureau d'Accueil et d'Orientation des Nigériens à l'Extérieur	Agent/DNE MAE/C/IA/NE	lisebarmou@gmail.com + 227 90 27 45 38
3. Mme Zalia Yacouba BOUBACAR	SE/CNEDD- Cabinet du Premier Premier Ministre du Niger	Conseillère PFN UNCCD	zalia.boubacar@yahoo.fr + 227 96 55 83 69
4. M. Emmanuel SECK	ENDA Energie Environnement - Sénégal	Coordonnateur de Programme	ssombel@yahoo.fr 77 537 49 85
5. M. Demba M. BA	Agence Nationale des ECOVILLAGES- MEDD (ANEV/MEDD) - Sénégal	Directeur Général	dembamamadouba@gmail.com 77 332 55 25
6. M. Souleye NDIAYE	DPN/ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) - Sénégal	Directeur	ndiayesouleye@yahoo.fr 77 637 82 21
7. M. Sakhoudia THIAM	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) - Sénégal	Conseiller technique 2	thiamsak@yahoo.fr 77 631 70 65
8. Mme Ramatoulaye Dieng NDIAYE	DAGE/ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) - Sénégal	Directeur	rahmadieng@yahoo.fr 77 333 13 81
9. M. Philippe ZOUNGRANA	SE/CILSS	Expert GRN PF PRGDT	philippe.zoungrana@cilss.bf + 226 50 37 41 25
10. M. Papa Waly GUEYE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Sénégal	Ct1 et S/P CONACILSS	pwgueye@yahoo.fr 77 538 36 21
11. Mme Jacqueline Wendegoudi OUEDRAOGO	SP/CSBE (MAECR)- Burkina FASO	Chef de service	jacqueline.ouedraogo@gmail.com + 226 76 534 959
12. M. Alassane G. TOURE	MEDD/SP CONEDD- Burkina FASO	Point focal UNCCD Burkina Faso	alassanegtoure@yahoo.fr + 226 70 286 100
13. Mme Inès CHAALALA	Grande Muraille- UNCCD	Chargée de programme Coopération Sud-Sud, Grande Muraille Verte	i.chaalala@global-mechanism.org
14. Mme Fatima KABA	ENDA Energie- Sénégal	Chargée de projets	fatima.kaba@endaenergie.org 77 645 14 21
15. M. Mauro MARTINI	FIDA- Mécanisme des Transferts des Fonds	M&E Officer	m.martini@ifad.org
16. M. Frédéric PONSOT	FIDA- Mécanisme des Transferts des Fonds	Consultant	fredericponsot@gmail.com 77 239 51 15/+ 33 661 860 584

NOMS	ENTITES	FONCTIONS	EMAIL/TEL
17. M. Alassane DIALLO	Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets/Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Directeur	masdiallo9@gmail.com 77 740 65 37
18. M. Alfredo GUILLET	DGCS Ministère Affaires Etrangères Italie	Responsable Environnement- DGCS-UTC	alfredo.guillet@esteri.it
19. M. Daniel ANDRE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Sénégal	Point focal UNCDD/Sénégal	danijrandre@gmail.com
20. M. Mandiaye NDIAYE	Association Takku Ligey Sénégal	Initiateur et promoteur Projet 3 T	takkuligey@libero.it + 221 77 448 69 69
21. M. Mamadou FALL	Association Takku Ligey Sénégal	Chargé de programmes	ma_fall@hotmail.com 77 555 33 25
22. M. Adama KONE	Agence Nationale des ECOVILLAGES- MEDD (ANEV/MEDD)	Chargé gestion des ressources naturelles	semakone@gmail.com
23. M. Abdou Salam FALL	LARTES-IFAN Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Professeur de sociologie	fallabdousalam@gmail.com
24. M. Ibra Sounkarou NDIAYE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Sénégal	Directeur de la Planification et de la Veille Environnementale	ibousndiaye@yahoo.fr
25. M. Aldo CERA	Bureau de coopération Italienne	CT Programme PLASEPRI	cooperazione.dakar@esteri.it
26. M. Hamidou MBAYE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Sénégal	Chargé de communication DPVE	hamidoumbaye@hotmail.fr 77 544 77 59
27. M. Ibrahima FALL	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Sénégal	Conseiller Technique-Communication	falljunior@hotmail.com 77 647 60 06
28. M. Mawa NDIAYE	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD/DPVE)- Sénégal	A/Décentralisation	ndiayemawa@hotmail.com 77 547 11 47
29. Mme Penda DIOP	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD/DPVE)- Sénégal	Assistante Technique/Veille Environnementale	pisdior@yahoo.fr 77 371 46 49
30. M. Stéphane ROSTIAUX	Bureau Régional OIM Dakar	Directeur régional Adjoint	srostiaux@iom.int
31. M. Sven WALTER	Mécanisme Mondial-UNCDD	Coordinateur	s.walter@global-mechanism.org
32. M. Salif TOURE	Mécanisme Mondial-UNCDD	Conseiller regional WCA	saliftour@yahoo.fr +223 66 74 42 28
33. Mme Barbara BENDANDI	IOM Rome	Migration and Environment Policy Officer	bbendandi@iom.int
34. Mme Taïbatou SIDIBE	OIM Sénégal	Chargée de projets	tsidibe@iom.int

Annexe III : Discours du représentant du Mécanisme Mondial de la CNUCLD

ALLOCUTION DU MM de la CNUCLD

Atelier de lancement du projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l’Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs »,

Dakar, Sénégal, 24 - 25 mars 2014.

Monsieur le Ministre de l’Environnement et du Développement Durable ;

Monsieur le Représentant du Gouvernement Italien ;

Monsieur le Représentant de l’Organisation Internationale pour les Migrations ;

Mesdames, Messieurs les Points Focaux Nationaux de la CNUCLD ;

Mesdames, Messieurs le Représentants des Ministères en charge de la Migration ;

Mesdames, Messieurs, les représentants des organisations internationales et de la société civile ;

Chers invités;

J’éprouve un réel plaisir à prendre la parole, au nom de la Responsable en charge du MM de la CNUCLD, en cette circonstance solennelle d’ouverture des travaux de l’atelier de lancement du projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l’Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs ».

La dégradation des terres a été reconnue à maintes reprises par tous les pays de la zone CEDEAO comme étant une contrainte majeure pesant sur le développement aussi bien au niveau local que national. La lutte contre ce fléau et la promotion de l’utilisation durable des ressources naturelles ont été établies comme des objectifs clés dans pratiquement toutes les politiques et stratégies nationales et sous-régionales. Le Programme d’Action Sous-Régional de Lutte Contre la Désertification en Afrique de l’Ouest, adopté par le Conseil des Ministres de la CEDEAO en 2013, s’inscrit dans cette dynamique.

De même, dans le cadre du processus TerrAfrica, plusieurs pays, dont le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal se sont engagés, avec l’appui du MM, dans l’élaboration de Cadres Stratégiques d’Investissement en matière de GDT, susceptibles de leur fournir une panoplie de possibilité de mobilisation de ressources en faveur de la GDT.

Aussi, le projet que nous lançons ce matin s’intègre dans ce processus et constitue une opportunité supplémentaire pour ces trois pays d’accroître les financements relatifs à la GDT dans les zones sujettes à la migration à travers les mécanismes dites innovants, y compris les transferts de fonds de la diaspora, les Paiements pour les Services Environnementaux et les partenariats public-privé.

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Les migrations des populations font l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études sur leur ampleur et leur répercussion aussi bien que l'importance de leur part contributive aux économies des pays de destination et de départ.

Cependant les causes profondes qui sont à la base de l'ampleur du phénomène migratoire, y compris la désertification et la dégradation des terres - même si elles sont abordées - ont rarement donné lieu à des stratégies cohérentes de réponse pour en atténuer les effets.

C'est en cela que le présent projet trouve toute sa pertinence, en ambitionnant de prévenir et d'inverser la tendance de la dégradation des terres dans les zones pourvoyeuses de migrants à travers l'augmentation des investissements publics ou privés liés à la GDT en général, et la restauration des terres et l'adaptation au changement climatique en particulier, dans les zones concernées.

Au moment où la communauté internationale est entrain de définir de futurs objectifs pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté, celle-ci est à la traîne parmi les populations les plus affectées par la désertification qui doivent également faire face aux pénuries alimentaires et d'eau. Aussi, pour la CNULCD ces populations doivent être au centre des préoccupations pour les objectifs de développement durable et de l'agenda post-2015 afin d'améliorer leur bien-être et, par ricochet, pour assurer la sécurité nationale, régionale et internationale - aujourd'hui et demain.

Mesdames et Messieurs, Distingués participants,

Avant de terminer mon propos, je voudrais remercier chaleureusement le Gouvernement italien qui a accepté de financer le projet dont le lancement nous réunit aujourd'hui.

Permettez-moi également de saluer l'OIM, partenaire du MM dans la mise en œuvre dudit projet, qui n'a ménagé aucun effort pour l'organisation du présent atelier.

Enfin, je voudrais remercier sincèrement le Gouvernement sénégalais d'avoir accepté d'accueillir cet atelier. Le MM de la CNULCD reste un partenaire fidèle de l'état sénégalais pour accompagner le pays dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et des sécheresses afin de contribuer au développement durable du pays.

Au regard de la diversité de l'expertise participante aux travaux, je ne doute pas un instant que l'atelier atteindra son objectif fixé. Sur ce, je remercie tous les participants pour leur disponibilité de participer à ces assises et je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe IV : Discours du représentant du Directeur régional de l'OIM

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET :

« PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES TERRES DANS LES ZONES SUJETTES A LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS DES MECANISMES DE FINANCEMENT NOVATEURS »

OIM - Bureau Pays – 24 mars 2014, Dakar

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,

Monsieur le Représentant du Gouvernement Italien,

Monsieur le Représentant du Mécanisme Mondial de la Convention des NU sur la Lutte contre la Désertification,

Mesdames/Messieurs les représentants des Gouvernements du Burkina Faso et du Niger,

Chers participants,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos locaux à l'occasion de cet atelier de lancement du projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs ».

Comme vous le savez, il existe une grande incertitude concernant les prévisions relatives au nombre de migrants environnementaux. Selon certaines estimations, d'ici à 2050, entre 25 millions et un milliard de personnes pourraient être amenées à se déplacer pour cause de dégradation de leur environnement ou de changement climatique, et 98% des victimes de catastrophes naturelles seraient situées dans les pays en développement.

Parmi ces victimes potentielles, ce sont les groupes de populations les plus vulnérables, et en particulier les femmes et les enfants, qui sont susceptibles d'être les plus touchées.

Dans ces conditions, la migration peut être une stratégie de survie, surtout en cas de catastrophe naturelle imminente ou extrême qui ne laisse d'autre choix aux populations que d'abandonner leurs foyers. La migration peut aussi être une stratégie d'adaptation, en aidant les populations à faire face aux transformations de leur environnement qui se répercute sur leur mode de vie. Par exemple, la migration permet une diversification des revenus grâce aux transferts de fonds.

Toutefois, en conjonction avec les tendances démographiques, les changements climatiques risquent d'aggraver les pressions migratoires. Or les déplacements de populations auront probablement à leur tour des effets néfastes sur l'environnement et renforceront les risques de conflits liés notamment à la gestion de ressources naturelles limitées comme le bois, les terres agricoles ou de pâturage, l'eau, etc.

Ces facteurs environnementaux défavorables sont déclencheurs de migrations internes et internationales qui pourraient conduire à un cercle vicieux « dégradation de l'Environnement-Migration » avec en trame de fond la pauvreté des populations affectées.

Pour lutter contre ce phénomène, il est nécessaire d'intégrer certaines mesures pour encourager un développement durable, notamment :

1) Développer une meilleure connaissance des relations qui existent entre la dégradation de l'environnement et les migrations et vice versa. Cette analyse doit conduire à une prise de conscience du phénomène et induire des stratégies adaptées au niveau des politiques nationales et internationales ;

2) Renforcer les actions de développement axées sur la gestion des ressources naturelles intégrant des activités génératrices de revenus en faveur des populations les plus vulnérables vivant dans les zones affectées. Ces actions nécessitent davantage de financements pour être efficaces ;

et 3) Impliquer les migrants dans les initiatives de développement économique et social dans leurs zones d'origine fragilisées par ces changements environnementaux.

En effet, l'OIM considère que les migrants sont des acteurs du développement, qui renforcent et facilitent la coopération entre les sociétés d'origine et d'accueil à travers leur capital humain (compétences et savoir-faire), leur capital financier (transferts de fonds et épargne) ainsi que leur capital social (connaissance du milieu et des communautés affectées).

La migration et le développement occupent donc une place importante dans les différents programmes de l'Organisation. En particulier la question des transferts de fonds, qui sont avant tout privés, et qui sont généralement destinés à la consommation des ménages. Cependant, ils contribuent aussi au développement économique et servent de filets sociaux en cas de choc au niveau des communautés. Ils sont donc aussi un facteur de résilience des populations. Toutefois, leur impact positif sur le développement durable pourrait être accru par des mécanismes de financements qui restent à développer.

L'OIM a également élaboré depuis 2001, le programme « Migration pour le Développement en Afrique ou MIDA », qui soutient une stratégie de coopération internationale qui vise à valoriser les ressources intellectuelles, le savoir-faire, et les capacités d'investissement de la diaspora africaine pour contribuer au développement socio-économique de leur pays d'origine. Dans ce contexte de changement climatique, la diaspora africaine pourrait être encouragée, par des mécanismes et des appuis ciblés, à s'investir davantage dans des activités relatives à la gestion durable des terres.

Pour conclure, il est donc souhaitable que cet atelier nous permette de mieux définir les activités de gestion durable des terres auxquels les migrants et leurs familles pourraient participer activement, que ce soit de manière directe ou indirecte, mais aussi de mieux définir quels seraient les mécanismes de financements à développer pour augmenter leurs impacts sur les régions, notamment du Sénégal, du Burkina Faso et du Niger, affectées par une dégradation de leur environnement.

Je vous remercie votre attention.

Stéphane Rostiaux
Directeur régional adjoint
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
OIM Dakar, Sénégal

Annexe V : Discours du représentant du Ministère italien des Affaires Etrangères

ALLOCUTION DE LA COOPERATION ITALIENNE

**Atelier de lancement du projet « Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones
sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement
novateurs »,**

Dakar, Sénégal, 24 - 25 mars 2014.

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;

Monsieur le Représentant du Mécanisme mondial;

Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale pour les Migrations ;

**Mesdames, Messieurs les Points Focaux Nationaux de la Convention des Nations Unies
sur la Lutte contre la Désertification ;**

Mesdames, Messieurs le Représentants des Ministères en charge de la Migration ;

**Mesdames, Messieurs, les représentants des organisations internationales et de la société
civile ;**

Chers invités, mesdames messieurs

Je suis très ravi de l'opportunité qui m'est donnée pour m'adresser à cet auguste assemblé au nom de la Coopération Italienne pour participer aux travaux de lancement d'un projet qui est fortement soutenu par notre Ministère des Affaires Etrangères.

C'est un honneur pour moi d'être ici pour contribuer au débat et pour délivrer le message de mon gouvernement sur l'importance du rôle de la migration dans le développement, la gestion durable des terres et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

L'Italie a été un des pays les plus engagés dans la sous-région sur ces thématiques dans les dernières décennies en démontrant une cohérence dans ces objectifs et stratégies de coopération avec ses principaux partenaires, notamment le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal.

Dans le contexte de lutte contre la désertification et la dégradation des terres, vous avez certainement eu connaissance du **Fond Italie-CILSS**, qui s'inscrit dans le cadre de l'action de l'Italie pour l'annulation de la dette. Ce projet, qui a été commencé en 2004, a permis d'améliorer les conditions de vie des populations locales grâce à la réalisation de programmes de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles et des investissements dans les infrastructures de base.

Dans le secteur de la migration pour le développement, l'Italie a une expérience de coopération surtout avec le Sénégal. Les deux pays ont travaillé ensemble dans le cadre de plusieurs initiatives pour encourager les Sénégalais vivant en Italie à faire des investissements dans leur pays. Au nombre de ces initiatives figurent le **MIDA** géré par l'OIM, et le

programme PLASEPRI qui est en cours et qui prévoit de mettre à la disposition de la diaspora sénégalaise en Italie une ligne de crédit de 20 millions d'Euro.

C'est dans ce contexte et sur la base des acquis de ces différentes actions, qu'intervient aujourd'hui le lancement du présent projet dans la sous-région.

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'agriculture dans cette région a toujours confrontée à plusieurs contraintes qui se sont exacerbées ces dernières années à cause notamment du changement climatique. Les saisons sèches sont plus longues, et même si la région a pu s'adapter depuis des générations, force est de constater que le changement climatique devient maintenant trop rigoureux. C'est pour affronter ces défis que le Gouvernement italien en collaboration avec ses partenaires dans le cadre de ce projet a décidé d'intervenir.

Le gouvernement italien s'est associé avec le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification qui est spécialisé dans la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres et avec l'Organisation Internationale pour les Migrations qui capitalise une longue expérience de travail avec la diaspora.

Ce partenariat créé un cadre approprié pour la mise en œuvre de ce projet innovant, car il s'inscrit d'une part dans une vision holistique du développement durable qui combine les trois dimensions : sociale, économique et environnementale. D'autre part, le caractère innovant de ce projet découle du fait qu'il doit être mis en œuvre à différents niveaux : local, régional et international, tant en Afrique qu'en Europe. En plus de cela, le projet implique aussi une diversité d'acteurs – communautaires, secteur privé, gouvernements, partenaires techniques et financiers, agences de développement bilatérales et multilatérales.

Si, d'un côté, cette diversité est l'aspect innovant du projet et a un potentiel de succès pour les ambitieux objectifs de réduction de la pauvreté et de réhabilitation environnementale, de l'autre cote, elle représente une véritable défis de convergence d'esprit et de collaboration. L'Italie fait confiance au Mécanisme mondial et à l'OIM, en tant que partenaires exécutifs, à assurer la nécessaire cohérence participative, mais surtout aux partenaires gouvernementaux des pays bénéficiaires pour leur forte implication, qui face à cet défis est plus qu'un gage de succès pour le projet.

Honorables invités, Mesdames, Messieurs,

L'Italie est aussi en train de préparer, en perspective de sa prochaine Présidence de l'Union Européenne, plusieurs initiatives dans le domaine de la « Migration pour le Développement » et, en particulier, sur l'environnement et les transferts des revenus des migrants dans le cadre de la coopération économique avec l'Afrique.

Nos initiatives sur la migration et la sécurité alimentaire vont d'ailleurs s'inscrire dans le plus grand programme de l'Union Européenne pour les prochaines 6 années et qui envisage d'allouer 20% de son budget pour le changement climatique.

En vue de capitaliser sur toutes ces opportunités internationales, l'occasion nous est ainsi donnée aujourd'hui de procéder au lancement d'un projet qui n'est pas seulement en ligne avec toutes ces politiques mais qui constitue également une initiative pionnière dans les processus au niveau des politiques européennes et mondiales.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Annexe VI : Discours du Ministre de l'Environnement et du Développement
Durable**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET « PROMOUVOIR LA
GESTION DURABLE
DES TERRES DANS LES ZONES SUJETTES A LA MIGRATION EN
AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS DES MECANISMES DE
FINANCEMENT NOVATEURS »
24-25 mars 2014 DAKAR, SENEGAL**

**Discours d'Ouverture du Ministre de l'Environnement
et du Développement durable du Sénégal**

Monsieur le Représentant le Gouvernement Italien

Madame Elisabeth Barsk-RUNDQUIST, Directeur du Mécanisme mondial

Monsieur Jose Angel OROPEZA, Directeur du Bureau de Coordination pour la Méditerranée de l'Organisation internationale des Migrations

Mesdames, Messieurs les Représentants de la CEDEAO et du CILSS

Mesdames, Messieurs les points focaux nationaux,

Mesdames, Messieurs,

L'évènement qui nous réunit aujourd'hui, au-delà de son caractère protocolaire, est, de la plus haute importance. Il l'est pour notre pays et pour l'ensemble de la sous-région ouest africaine.

Je saisis l'opportunité qui m'est ainsi offerte pour souhaiter, au nom de Son Excellence Macky Sall, Président de la République, du Gouvernement et de l'ensemble du Peuple Sénégalais, la bienvenue à tous les participants à cet atelier ; bienvenue sur cette terre de la Téranga.

En ma qualité de Responsable du département en charge de la politique publique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, je suis venu, au nom, du gouvernement du Sénégal, procéder à l'ouverture de cet important atelier de lancement du **Projet de promotion de la gestion durable des terres dans les zones sujettes aux migrations.**

Excellence Mesdames, Messieurs,

Conscient, du rôle qu'il doit jouer pour la préservation de l'environnement global, le Sénégal, par ma voix, réitère sa ferme résolution à honorer tous ses engagements et à les traduire en actes concrets.

Placé à la lisière sud du Sahara et du fait de son statut de pays émetteur et d'accueil de migrants, le Sénégal reste attentif aux inter relations entre la dégradation des terres et les mouvements de populations.

Autant dire qu'il ne peut que se sentir particulièrement concerné par les problématiques dont le traitement a appelé la conception du Projet objet de la présente rencontre.

Bien entendu, ce qui vient d'être dit pour le Sénégal est aussi vrai pour le Burkina et le Niger, voire pour toute l'Afrique subsaharienne.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, cet atelier se tient au lendemain du groupe consultatif consacré à notre pays, qui a fait du « Plan Sénégal Emergent » le cadre de référence dans lequel doit, désormais, s'inscrire toute sa politique de développement.

Ce plan a vocation de permettre au Sénégal d'atteindre une croissance forte, inclusive, durable, génératrice d'emplois tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles. Ses objectifs consistent à produire les conditions nécessaires et suffisantes à une transformation structurelle de l'économie et mettre en place un système transparent et équitable de redistribution ; ce, dans une perspective de durabilité. Or, la production de richesses, ici, comme dans le reste de l'Afrique de l'Ouest est encore largement tributaire du

secteur primaire dont les activités sont intrinsèquement liées aux superficies et à la qualité des terres disponibles.

Les terres sont, en effet, au cœur des systèmes de production et de redistribution des richesses, lesquels déterminent, comme par ricochet, les flux migratoires intra et inter Etats.

Il convient aussi de signaler que les réalités et les actions locales ont, toutes, désormais, une résonance mondiale. Il s'y ajoute que les problématiques environnementales sont, de surcroît, toutes, corrélées aux questions économiques, sociales, démographiques et même sécuritaires.

Aujourd'hui, il est notoirement connu et de nombreuses études le confirment, les mutations environnementales qui surviennent, avec plus ou moins de prévisibilité, exacerbent les vulnérabilités préexistantes et constituent un facteur majeur de bouleversements géopolitiques.

Plus grave encore, ces changements environnementaux hypothèquent les résultats attendus des efforts de développement, mais aussi la stabilité et la paix, non seulement dans les zones directement concernées mais aussi au niveau d'autres régions du monde.

A ce sujet, Il est important de rappeler qu'aujourd'hui, la quasi totalité des continents souffre du processus de désertification dont l'ampleur atteint 40 % des terres et affecte environ deux milliards de personnes.

Deux tiers (2/3) des terres cultivées en Afrique pourraient ne plus être productives d'ici 2025 d'après les prévisions du rapport de l'ONU paru en 2004.

Car, encore une fois, dans un environnement de village planétaire, le local et le global interagissent et s'influencent mutuellement.

Là où la biodiversité régresse, l'homme, lui, y perd, souvent, ses moyens de subsistance avec souvent comme conséquence l'obligation de partir, ailleurs et à n'importe quel prix.

Pour remédier à cette situation, le Sénégal a pris des initiatives dans ce domaine. Celles-ci sont centrées sur la responsabilisation des populations locales, le renforcement du processus de décentralisation mais aussi la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles avec une volonté certaine de privilégier l'accès et un partage équitable des bénéfices.

Cette option est transcrite dans notre loi fondamentale et dans les différents textes de base relatifs à la gestion des terres.

Au demeurant, dans la Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et des Ressources naturelles 2009 à 2015, le Sénégal s'est fixé trois objectifs principaux à savoir :

- l'amélioration de la base de connaissances ;
- l'intensification des interventions en matière de gestion des terres et ;
- le renforcement des capacités opérationnelles de tous les acteurs aux plans institutionnel, financier et technique.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

L'Océan Atlantique, le désert du Sahara, la Mer Méditerranée, les côtes occidentales et d'autres sites dans d'autres continents sont tous les jours le théâtre de tragédies humaines dont les scénarii prennent leur source dans la dégradation des terres et leur mauvaise gestion.

Cette douloureuse réalité n'est maintenant ignorée de personne; et des organisations de renom telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et l'UNESCO en ont fait état à plusieurs reprises.

Il est, donc établi que, pour les populations sahéliennes, la migration en tant que dernier recours, résulte à la fois, du souci de réduire la vulnérabilité, de gérer les risques inhérents aux dérégulations climatiques et l'incapacité de s'adapter.

Aussi, c'est en toute connaissance de cause que le Gouvernement italien, le Mécanisme mondial et l'Organisation internationale des migrations, en partenariat avec les autres parties prenantes, au niveau national et régional, ont décidé d'élaborer, de financer et de mettre en œuvre le Projet «**Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes aux migrations** ».

C'est là une preuve de la bonne perception des interrelations entre la migration et l'environnement et leurs effets sur la sécurité alimentaire et sociale en Afrique de l'Ouest. C'est aussi une belle occasion d'identifier les options politiques pour prendre en charge efficacement la problématique migration - Dégradation des terres.

Il s'agit, in fine, ainsi que l'indique le Document de projet de *"Contribuer à la prévention de la dégradation des terres ainsi qu'à la restauration des terres dégradées par l'augmentation des investissements en faveur de la gestion durable des terres dans les zones sujettes à migration de la région de la CEDEAO, à travers l'utilisation de mécanismes de financement novateurs."*

Cependant, la véritable innovation du Projet se trouve dans les synergies qu'il crée entre le Mécanisme mondial et l'Organisation Internationale des Migrations les pays du nord et ceux du Sud, la diaspora et les populations restées sur place, le public et le privé.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

A ce niveau, je voudrais saluer fortement la reconnaissance du rôle important que joue la diaspora dans le développement des pays d'origine en général et au Sénégal en particulier. Car au-delà du cash transfert, elle s'est toujours investie dans la construction d'infrastructures sociales, scolaires et hydrauliques, pour ne citer que les interventions les plus courantes.

Rien qu'au Sénégal les flux financiers en provenance de la diaspora sont estimés à plus d'un milliard de dollars dépassant ainsi l'aide publique au développement.

Il s'agira donc de faire du développement durable et plus particulièrement de la **Gestion Durable des Terres** une des destinations privilégiées des financements publics et privés.

Cette nouvelle orientation appelle de nous tous une posture stratégique pour peser sur toute la chaîne de décisions allant de la conception des politiques à leur évaluation en passant par l'allocation des ressources et la mise en œuvre. En même temps, il est important, pour le Burkina, le Niger et le Sénégal, pour leur secteur privé respectif, la société civile, les partenaires au développement, bref pour toute la communauté internationale d'approcher les

questions environnementales dans une orientation novatrice, multi perspective et multi acteurs.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais relever que c'est, très précisément, ce qu'ont compris le Gouvernement italien, le Mécanisme mondial et l'Organisation Internationale des Migrations. Pour cette raison, je leur adresse les vives félicitations du gouvernement et du peuple sénégalais, celles des États et peuples frères concernés par le projet. Je voudrais également les assurer de notre franche collaboration et de notre engagement sans faille pour la réussite de ce Projet.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Afin de donner au projet le maximum de chances de réussite, je vous engage à travailler dans un esprit ouvert, critique et constructif pour déterminer les meilleures modalités de mise en œuvre.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de lancement du Projet **«Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes aux migrations »**.

Je vous remercie de votre attention.

**Annexe VII : Discours de clôture du représentant du Ministre de
l'Environnement et du Développement Durable**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET « PROMOUVOIR LA
GESTION DURABLE
DES TERRES DANS LES ZONES SUJETTES A LA MIGRATION EN
AFRIQUE DE L'OUEST A TRAVERS DES MECANISMES DE
FINANCEMENT NOVATEURS »
24-25 mars 2014 DAKAR, SENEGAL**

**Discours de clôture de Monsieur Mor NGOM du Ministre de
l'Environnement et du Développement durable du Sénégal**

Excellence, Monsieur Guillet, Responsable de l'Environnement à la Coopération au Développement, Représentant le Ministre italien des Affaires Etrangères,

Monsieur le Coordinateur du Programme, Afrique de l'Ouest et du Centre pour le Mécanisme mondial,

Madame la Représentante du Directeur Régional de l'Organisation internationale des Migrations

Monsieur le Représentant du CILSS

Messieurs les points focaux nationaux,

Mesdames, Messieurs, Chers Participants

Vous voilà, à la fin de cet atelier de lancement dont j'ai plaisir à présider la cérémonie de clôture, au nom de Monsieur Mor Ngom, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, empêché.

Hier, à l'ouverture, il vous engageait à travailler dans un esprit critique, constructif et ouvert. Or, il m'est revenu- et j'ai pu me rendre compte en écoutant la synthèse qui a été faite-, que ses vœux ont été largement exaucés.

En effet, les résultats obtenus sont d'une importance capitale. Au-delà, de l'agenda très chargé que vous avez, malgré tout, respecté, c'est la qualité des idées et la pertinence des stratégies retenues pour mettre le projet sur une rampe de lancement qui ont permis d'obtenir ces résultats.

Excellence Mesdames, Messieurs,

La corrélation « Migration et Gestion des terres dégradées » dénote une haute intelligence de la situation et une forte capacité de mise en perspective de phénomènes intrinsèquement liés et qui partagent la caractéristique d'interpeller nos pays respectifs dans leur commune volonté de garantir à tous une vie décente et de qualité.

Aussi, est-il heureux que le Gouvernement italien, le Mécanisme Mondial et l'OIM aient choisi d'initier, de concert avec le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal, un projet mettant l'homme et les communautés de base au cœur, au début et à la fin du développement à travers la Gestion durable des terres.

En effet, plus que l'instinct de survie, c'est l'aspiration légitime à un mieux vivre qui amène l'homme à solliciter la nature plus que de raison et à l'abandonner, une fois détruite, pour des régions plus clémentes.

Par ailleurs, les flux migratoires observés à l'intérieur de la région ouest africaine d'une part et entre cette région et d'autres parties du monde d'autre part, sont, au moins pour partie, des réponses humaines, sociales et communautaires aux défis des changements climatiques.

Cette capacité de résistance aux chocs, il faut la prendre d'abord pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une stratégie achevée d'adaptation, une forme éprouvée de résilience.

Cet important projet, loin d'être un obstacle à la liberté de circuler et encore moins une négation du droit individuel et collectif à accéder à un mieux-être, doit constituer un moyen privilégié de cette adaptation des populations.

A cet effet, la communication devra avoir plus qu'une fonction d'accompagnement et accéder au statut de stratégie et de moyen de discrimination pour les meilleures pratiques, les sites les plus mûrs pour accueillir les actions retenues, les moments les plus opportuns et les acteurs les plus aptes.

Mesdames, Messieurs,

En guise de contribution, vous me permettez de revenir sur l'exemple de l'Association **TAKKU LIGGEY DE KADD JOOR**.

Je me rends compte que nous avons là un modèle d'initiative réussie en même temps qu'une mine de ressources.

En effet « **TAKKU LIGGEY** » veut dire « Agir ensemble », le « **KADD** » est un arbre connu par sa capacité à régénérer les sols et « **DIOR** » renvoie à un type de sol fragile et très sensible à l'érosion hydrique et éolienne.

Bref, « **TAKKU LIGGEY KADD DIOR** » signifie, dans sa pensée profonde: « **Action collective de Gestion Durable des Terres** ».

Mesdames, Messieurs,

Pour en revenir à mes obligations et laisser aux experts les leurs, je voudrais saisir l'opportunité de cette cérémonie de clôture pour adresser les très vifs compliments de Monsieur Mor NGOM, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, au Gouvernement italien, au Mécanisme Mondial et à l'OIM pour cette belle initiative qui fait suite à une longue série qu'il serait fastidieux d'évoquer ici.

Bien entendu, j'associe à ces compliments les organisations régionales et multilatérales, les pays pilotes, les associations et l'ensemble des parties prenantes.

Excellence Mesdames, Messieurs, Chers participants

En espérant que vous prendrez plaisir à visiter Dakar avant votre départ, je déclare clos l'atelier de lancement du projet « **Promouvoir la gestion durable des terres dans les zones sujettes à la migration en Afrique de l'Ouest à travers des mécanismes de financement novateurs** ».

Je vous souhaite un bon retour dans vos pays et foyers respectifs et à très bientôt pour la suite.

Je vous remercie de votre aimable attention.